



La cloche Jésus

Jésus

Cette cloche, d'une tonalité de FA dièse (ou SOL bémol) et d'un poids de 1671 livres, a un diamètre de 3 pieds à sa base et nécessite un diamètre de volée (espace libre pour effectuer un tour complet) de 6 pieds et 5 pouces.

Elle porte les inscriptions suivantes :

JESUS

PIE XI REGNANT A.M.D.G. 1926

M^{sr} P.E. ROY ARCHEVEQUE DE QUEBEC

M^{sr} J. A. LANGLOIS V.C. ADMINISTRATEUR

J'APPELLE A LA PRIERE

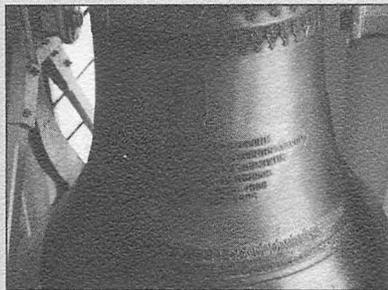
CŒUR SACRE DE JESUS J'AI CONFIANCE EN VOUS

PATRON DE LA PAROISSE DE ST-GILLES

Cette cloche porte aussi les effigies suivantes :

le Christ, le Pape, Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus

et les armoiries du diocèse de Québec.



La cloche Marie

Marie

Cette cloche, d'une tonalité de SOL dièse (ou LA bémol) et d'un poids de 1224 livres, a un diamètre de 3 pieds et 2 pouces à sa base et nécessite un diamètre de volée de 5 pieds et 11 pouces. Elle porte les inscriptions suivantes :

MARIE

O MARIE CONCUE SANS PECHE

PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS A VOUS

MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM

BIENFAITEURS DE LA PAROISSE :

NARCISSE DIONNE 1815 - 1889

J.-BTE DIONNE 1825 - 1898

Cette cloche porte aussi les effigies suivantes :

le Christ, la Vierge Immaculée, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne.



La cloche Joseph

Joseph

Cette cloche, d'une tonalité de LA dièse (ou SI bémol) et d'un poids de 902 livres, a un diamètre de 2 pieds et 10 pouces à sa base et nécessite un diamètre de volée de 5 pieds et 4 pouces. Elle porte les inscriptions suivantes :

JOSEPH

ST-JOSEPH PATRON DE LA BONNE MORT

PRIEZ POUR NOUS

REV. M. J. ONESIME EDMOND CARON

CURE A ST-GILLES 1926

MM. L.O. TARDIF * NARCISSE DROUIN * ADELARD BILODEAU * MARGUILLERS

M. JOSEPH AUBERT MAIRE

A.D. 1926

Cette cloche porte aussi les effigies suivantes :

Saint-Joseph, Sainte-Jeanne d'Arc, M^{sr} P.E. Roy et M^{sr} J.A. Langlois.





Un groupe de paroissiens et paroissiennes autour d'une cloche sur le perron de l'église, en 1927

LE FEUILLET PAROISSIAL

Le feuillet paroissial existe dans notre paroisse depuis plus de trente

ans. Le premier feuillet fut publié le 2 janvier 1972. Il ne contenait que les informations relatives à Saint-



L'une des cloches est hissée jusqu'au clocher au moyen d'un palan.

Gilles, et ce jusqu'en décembre 1993. À partir de janvier 1994 jusqu'en septembre 1996, il informait conjointement les paroisses de Saint-Gilles, Saint-Agapit et Saint-Apollinaire. De septembre 1996 à septembre 2001, seules les paroisses de Saint-Gilles et Saint-Agapit publient ensemble le feuillet paroissial. Enfin, depuis le 2 septembre 2001, les paroisses de Saint-Gilles, Saint-Agapit, Saint-Apollinaire et Sainte-Agathe produisent un feuillet conjoint.

UN TABLEAU PLUS QUE CENTENAIRE

À la suggestion du curé Richardson, les marguilliers en réunion au mois d'octobre 1853 décidèrent d'acheter un tableau représentant saint Gilles.



Tableau représentant saint Gilles et sa biche, suspendu au-dessus du petit autel de saint Joseph dans la nef de l'église de Saint-Gilles

Le peintre Légaré, de Québec, peignit cette œuvre pour la somme de 80 \$, payable en 7 ou 10 ans. La fabrique le paya en deux versements: 12 \$ en 1855 et la balance en 1858.

L'artiste représente à l'entrée d'une grotte, le moine Gilles alors disciple de Saint Césaire à Arles, vivant dans le désert avec pour toute nourriture que des racines et le lait d'une biche.

UN CIBOIRE PRÉCIEUX ET HISTORIQUE

La paroisse de Saint-Gilles possède un ciboire qui est reconnu comme une œuvre d'art et qui a pour nous une valeur historique particulière.

À part les ciboires dorés que nous avons à notre usage aujourd'hui, notre paroisse possède encore le premier ciboire qu'elle a eu à sa disposition, c'est-à-dire celui que monseigneur Joseph Signay, alors évêque de Québec, confiait à l'abbé Antoine Lebel en le nommant premier curé résidant de Saint-Gilles, le 4 octobre 1843.

Ce ciboire est actuellement en dépôt au Musée du Québec (DLT-71.11); en voici la description: « Un ciboire en argent, intérieur de la coupe doré, hauteur 9 pouces, base 4½ pouces, poinçon PL, surmonté

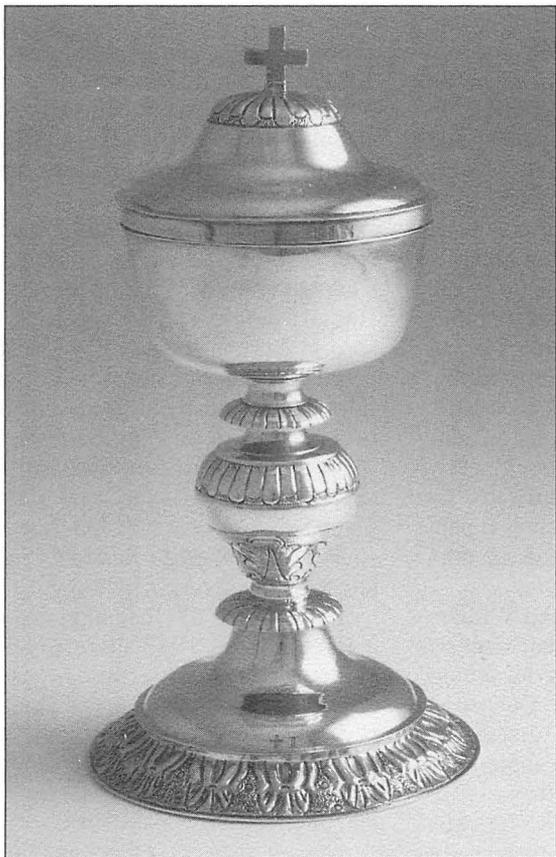
d'une fleur de lys (deux fois sous le couvercle), marqué au chiffre de monseigneur Joseph Signay (J.S.) sur le pied et sur le couvercle. » La photo a été réalisée par Jean-Guy Kérouac.

Ce vase précieux, fabriqué vers 1745, est l'œuvre de Paul Lambert, dit Saint-Paul, personnage bien connu dans le monde des arts. Né à Québec en 1691, il a vécu à Charlesbourg et y est mort le 26 novembre 1749, à l'âge de 58 ans. Il a si bien excellé dans son métier d'orfèvre, qu'aujourd'hui toutes ses œuvres sont reconnues œuvres d'art.

En nommant le premier curé de Saint-Gilles, monseigneur Signay a donné à la chapelle plusieurs articles nécessaires au culte et, entre autres, ce ciboire qui lui appartenait en propre. Dans un inventaire des vases sacrés, linges et ornements, appartenant à la

fabrique, monsieur Bernier, en 1876, ne déclarait encore qu'un seul ciboire, donc celui de monseigneur Joseph Signay.

C'est le 28 mai 1950 que le curé Adalbert Chabot prêtait au Musée du Québec ce ciboire de Paul Lambert et monsieur Gérard Morisset, alors conservateur du musée, en donnait un reçu en bonne et due forme. L'objet d'art précieux a été mis en montre à l'exposition de Vancouver en 1959. Le 2 septembre 1971, la Fabrique de Saint-Gilles signait un nouveau contrat avec monsieur François Cloutier, ministre des affaires culturelles, dans lequel la Fabrique de Saint-Gilles est reconnue comme propriétaire de l'objet précieux et consent d'une part à laisser le précieux dépôt au Musée du Québec; d'autre part, le ministère se tient responsable de l'œuvre d'art.



Premier ciboire donné par monseigneur Joseph Signay au révérend Antoine Lebel, en 1843, fabriqué par Paul Lambert, dit Saint-Paul, vers 1745



Cimetière de Saint-Gilles, en octobre 2002



L'organisation religieuse protestante

Le recensement de 1851 donne un total de vingt-deux familles protestantes sur le territoire de la Seigneurie de Saint-Gilles. Nous retrouvons les noms des familles Cox, Spear, Colclough, Lefebvre, Reed, Buchanan, Smith, Rowe, Fraser, etc. En 1865, ce nombre de familles protestantes n'est plus que de dix-huit.

Au début des années 1800, il y avait pénurie de ministres du culte, tout comme il y avait manque de prêtres catholiques. C'est à peine si l'évêque anglican pouvait mettre à la disposition de ses ouailles trois ministres pour les desservir. Vers 1830, le ministre Burrage, pasteur de la chapelle d'Aubigny à Lévis, venait faire une tournée jusqu'à Saint-Gilles et les environs. Dans un petit cahier conservé aux Archives, il enregistra plusieurs actes concernant les citoyens protestants de Saint-Gilles et des environs.

Nous pouvons aussi voir dans le cahier du terrier seigneurial qu'un arpent de terre, sur le lot 21, à l'ouest du chemin Craig dans Saint-Patrice, fut vendu aux syndics de l'Église presbytérienne pour 8 \$. Vers 1830, une chapelle y fut érigée. Vers le même temps, le révérend W. Mauriez, ministre presbytérien, acheta pour sa congrégation, la moitié du lot 27, côté est du chemin Craig dans Saint-Patrice.

Les Anglicans de Saint-Gilles avaient aussi érigé une chapelle sur les bords de la rivière Beauvillage, presque en face du débouché du chemin Gosford sur le chemin Craig. Cette chapelle daterait probablement des environs de 1840. C'était une construction d'environ 30 pieds sur 50 pieds, en bois de charpente, qui pouvait contenir 250 personnes, aux dires du recenseur. Il n'en reste plus que les fondations en pierre et une belle croix en fer forgé gisant dans le cimetière adjacent. La démolition de cette chapelle se fit vers 1910. Dans le cimetière abandonné, on peut encore voir des débris d'épithames rongés par les ans et les intempéries, où les noms des pionniers protestants de

Saint-Gilles sont en voie de s'effacer. Au coin nord-est, des lots de famille mieux entretenus gardent dans leur enclos, des monuments superbes. Combien de fils d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande y dorment leur dernier sommeil sous l'ombre protectrice des sapins et bouleaux de ce vieux cimetière? Donald Fraser, mort en 1843, âgé de 80 ans et son épouse, Jane Dalass morte à 96 ans en 1850, des Reed, des Crane, des Smith, des Spear, etc., y attendent le grand jour de la Résurrection.

Le 13 août 1940, Bobby Crane est le dernier anglais protestant inhumé à Saint-Gilles dans ce cimetière.

La chapelle anglicane du révérend King était celle que l'on voyait encore sur le chemin Craig vers 1948, non loin du chemin de raccourci qui mène au village de Saint-Sylvestre. Cette chapelle aux proportions élégantes, aux fenêtres gothiques, fut démolie vers 1950. Il y a, en plus du cimetière protestant de Saint-Gilles décrit plus haut, celui qui était sur la terre qui appartenait à monsieur Joseph Doherty et qui aurait servi de sépulture aux familles protestantes. Il y a deux autres cimetières à visiter le long du chemin Craig, dans Saint-Patrice et Saint-Sylvestre. Ils devaient être situés non loin des anciennes chapelles. Le curieux peut y admirer de beaux monuments de marbre et de granit, sur lesquels il peut lire les noms des pionniers de ce coin de la seigneurie.

Le monument du révérend William King nous apprend qu'il était natif de Folkstone en 1803, qu'il avait œuvré dans le diocèse anglican de Québec et qu'il devint le premier doyen de Mégantic. Il mourut le 8 septembre 1887. Celui de Mary Stevenson, décédée à 28 ans en 1857, nous apprend qu'elle était l'épouse du révérend Wm. Scott, lequel dut exercer son ministère dans les environs. Une chapelle anglicane fut aussi érigée à une date inconnue, dans le village de Saint-Patrice, à proximité du manoir

seigneurial. Quand le nombre de protestants devint insuffisant dans la région, ces chapelles manquèrent d'entretien, furent fermées, puis démolies, sauf exception par la suite.

Madame Ross se faisait un devoir de protéger ces lieux de repos des morts protestants. Elle les fit clôturer et nettoyer et allait s'assurer que ses ordres étaient bien exécutés.

L'ÉGLISE D'ANGLETERRE À SAINT-GILLES ET SAINT-SYLVESTRE

Dans les débuts de Saint-Gilles et Saint-Sylvestre, il semble que les protestants étaient desservis par voie de mission, tantôt par le pasteur R. Burrage de Lévis, tantôt par celui de Frampton et un peu plus tard, vers 1834, par celui de Leeds.

Le premier pasteur de Saint-Gilles et Saint-Sylvestre, le révérend David Bernard Parnter fut nommé le 22 juin 1840. Probablement que l'église protestante de Saint-Gilles (au coin des routes Craig et Gosford, chez Charles Timony, aujourd'hui Rosaire Hamel) date de ce temps. Elle était sous le patronage de la Sainte-Trinité, « Trinity Church », consacrée en 1857. Le recensement de 1851 en fait mention. Il y avait au rang Saint-Patrice (dans Saint-Patrice aujourd'hui) une chapelle dédiée à Saint-David. Celle de Saint-Sylvestre, au chemin Craig, était sous le patronage de Saint-Georges et elle avait été bâtie en 1844.

Le révérend J.P. Manning succéda à Parnter en 1843 et le révérend William King fut le troisième pasteur en 1848. Il le fut jusqu'en 1882. Le révérend R. White fut nommé temporairement en 1883 et le révérend W. Gower Falconer est pasteur en 1886.

Réf.: Le Rapport de l'Archiviste 1946-47, pages 198, 202 et 210 où le Canon R. Kelly donne un résumé des archives de l'église anglicane. On y trouve mention des pasteurs de Leeds, de Frampton, etc.

Le révérend Étienne Chartier



Révérend Étienne Chartier

Étienne Chartier fut sans contredit un personnage qui a marqué son époque.

Il fut curé de Saint-Gilles en 1852 et 1853.

Ce fut sa dernière cure, après une vie intense et aventureuse,

et il fut inhumé, selon les registres, le 8 juillet 1853,

« dans le sanctuaire de cette église de St-Gilles, du côté de l'Évangile ».

Il s'agit de l'église de l'époque, en 1853.

Sa dépouille mortelle se trouve aujourd'hui sous le chœur de l'église actuelle,

construite vers 1882, plus exactement sous le maître-autel.



L. 9
 Le huit de juillet mil-huit-cent cinquante
 Monsieur Et^{me} trois, Noël Pétro Souffigné, curé de S^t Sylvestre,
 Chartier, e^{ste} avons inhumés dans le sanctuaire de cette église de
 S^t Gilles, du côté de S^t Evangile, le corps de Monsieur
 Etienne Chartier, prêtre, curé de cette paroisse
 et de celle de S^t Agathe, délégué à l'Hôpital
 Général de Québec, le six de courant, vers minuit,
 à l'âge de cinquante-quatre ans, six mois, et
 dix jours, ayant vingt-cinq ans de prêtrise, et
 étant curé de ces paroisses depuis le mois d'octobre
 dernier, en présence de Messieurs Pierre Henri
 Harkin et Edmond Langevin, prêtres de l'Archie-
 vicat, de Dame Emmentienne Chartier, épouse de
 S^t Antoine Talbot, de la paroisse de S^t Pierre, sœur
 du défunt, sœur du défunt, lesquels ont signé avec
 nous, et de Jérémie Desrosy neveu du défunt, ainsi
 que de plusieurs autres qui n'ont pu signer.
 Et Baillyon J^{me} Edmond Langevin S. P. H. Martin S^{me}
 Emmentienne Talbot John O'Grady

Certificat de décès du révérend Étienne Chartier, rédigé par son ami et célébrant du service funéraire, l'abbé John O'Grady, à ce moment curé de Saint-Sylvestre

L'école de Saint-Gilles, autrefois connue sous le nom de « École Centrale », porte aujourd'hui son nom en sa mémoire.

Homme de conviction au franc-parler et aux méthodes d'avant-garde, d'une intelligence pratique, orateur charismatique ne craignant manifestement pas le scandale, osant clamer haut et fort ce que chacun croyait mais n'avait pas le courage d'affirmer à une époque où la justice était parfois

rendue sommairement, ce grand nationaliste qui dort sous le maître-autel de l'église de Saint-Gilles mérite qu'on lui consacre le présent chapitre de l'histoire de la paroisse où il est venu passer les derniers jours de sa vie tumultueuse. Sa conduite, plus souvent dictée par son cœur que par sa raison, l'a amené vers un destin tragique, à l'époque où le Canada français vécut la tourmente.

Étienne Chartier voit le jour à Saint-

Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le 26 décembre 1798. Il est le fils de Jean-Baptiste Chartier, cultivateur, et de Geneviève Picard Destroismaisons. Il commence ses études classiques au séminaire de Québec en 1811, études qu'il termine au printemps de 1818. Il décide alors de devenir avocat. Il fait son stage à Québec où il travaille aussi en tant que rédacteur en chef du Canadien pendant un an. Par la suite, il étudie le droit à Montréal et est reçu avocat le 21 janvier 1824. Invité par le curé de L'Assomption, il y fonde, avec un remarquable succès, une école de grammaire et de chant grégorien reconnue d'une grande valeur par le docteur Jean-Baptiste Meilleur, futur surintendant de l'Instruction publique. Déjà, Étienne Chartier a du mal à supporter constamment la situation déplorable des écoles qu'il impute à la mauvaise volonté d'une minorité d'Anglais qui détient le pouvoir. Sans doute incapable de vivre de sa profession d'avocat en raison de l'encombrement des professions libérales à cette époque, et probablement endetté, il opte pour la prêtrise. En 1825, il prend l'état ecclésiastique, après mûre réflexion. Monseigneur Plessis écrit à monseigneur Lartigue, le 4 août 1825: « Monsieur Chartier est fort inconstant: il ne faut pas se presser à lui donner la soutane. » Toutefois, monseigneur Lartigue lui donne l'autorisation de le faire le 29 novembre 1825, mais à la condition que le curé de L'Assomption, l'abbé Gaulin, le loge chez lui et lui enseigne la théologie. Monseigneur Lartigue le tonsure le

B. 29
 Ce jour huit neuf Mai mil huit cent cinquante-trois, pour Monsieur Noël Pétro Souffigné, curé de
 cette paroisse, a été baptisée Marie Eugénie, née avant-hier des légitimes mariages d'Amable
 Côté et de Sophie Demers de cette paroisse. Le parrain & marraine ont été Michael Kelly
 & Sophie Côté sœur de l'enfant, les parrains
 M^{re} Eugénie Côté

Spécimen de la fine écriture et de la belle signature du révérend Étienne Chartier, peu avant son départ de Saint-Gilles pour l'Hôpital général de Québec, sur le certificat de naissance d'Eugénie Côté, baptisée par le révérend le 9 mai 1853.

25 décembre 1825, dans l'église Saint-Jacques, à Montréal.

Homme au langage direct, dans une lettre datée du 18 mai 1826 à L'Assomption, il écrit ceci à monseigneur Lartigue : « *Il me semble vous entendre déjà me reprocher la faveur que vous m'avez accordée en me donnant la Tonsure : vous me taxez déjà d'imprudence sinon de fourberie, comme si je n'avois pris ce parti-là que pour me tirer d'embaras, en forçant pour ainsi dire le clergé à se charger de mes dettes. J'avoue que je me suis un peu fait illusion sur mes espérances : malgré cela rappelez-vous, Monseigneur, que je désirois différer encore ma réception à la Tonsure ; mais Mr Roque, mon Confesseur, ne m'a pas permis d'hésiter...* »

Il retourne au Séminaire de Québec compléter sa théologie, tout en y étant professeur. Il est ordonné prêtre à Québec par monseigneur Panet, le 28 décembre 1828, alors qu'il vient tout juste d'avoir trente ans. Signe du destin, l'érection canonique de la paroisse de Saint-Gilles, où il finira ses jours, a lieu le 17 décembre précédent. Il est nommé vicaire à Saint-Gervais de Bellechasse en décembre 1828 ; il y sera jusqu'en septembre 1829.

En 1827 commencèrent les travaux de construction du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sous l'égide du curé Charles-François Painchaud, curé de cette paroisse depuis 1814, qui voulait doter son village d'une grande maison d'enseignement. Le curé Painchaud avait déjà remarqué au Grand Séminaire de Québec la vive intelligence du jeune Étienne Chartier, avocat et prêtre, et l'avait pressenti pour être le premier directeur de son collège. Il fut donc désigné à cette fonction par monseigneur Panet, alors évêque de Québec, en septembre 1829.

Quand monsieur Painchaud avait songé à l'abbé Chartier comme directeur de son collège, il lui avait demandé d'exposer dans un mémoire le système d'éducation qu'il entendait y préconiser, ce qu'il fit dans un document intitulé « Plan raisonné d'un cours d'études de l'abbé Chartier pour

le collège de Sainte-Anne » daté du 17 novembre 1828. Étant enclin de par sa nature à un certain libéralisme, l'abbé Chartier ne se gêna pas pour faire entrer dans son règlement collégial les idées qui, en certains endroits, avaient cours à cette époque, notamment en France. Dans cet écrit qui a valeur de manifeste, l'abbé Chartier se fait le défenseur des libertés individuelles. Il recommande l'abolition de plusieurs règlements alors en vigueur dans les collèges classiques. Le châtiment corporel sera banni. Les élèves n'auront aucun costume spécial à porter. La messe sur semaine ne sera plus obligatoire et sera facultative. La confession, même en temps pascal, ne sera plus obligatoire. De plus, un comité formé d'étudiants et du directeur sera chargé d'étudier le cas des étudiants qui commettront des abus. Il préconise le moins de contrainte possible dans l'éducation, de conduire les jeunes par les seuls sentiments d'honneur et de loyauté, de les élever pour le milieu où ils auront à vivre plus tard et de faire du collège une cité où chacun accomplira ses devoirs, mais exercera aussi ses droits, comme dans la société civile. Ces règles avant-gardistes pour l'époque lui valurent la réprobation de son entourage et un jugement sévère par certains historiens du collège de Sainte-Anne lui ayant reproché d'avoir préparé un collège dans la lune avec fatalement des résultats désastreux au point de vue moral et disciplinaire. Le contenu de ce mémoire n'a pu plaire à tous ; il n'en reste pas moins que son auteur avait souci de trouver une formule d'éducation différente de celle en usage et dont il voulut corriger les lacunes.

En ce temps-là, il n'y a pas abondance de manuels scolaires, car les relations avec la France ne sont pas favorisées. Monsieur Chartier compose et édite en 1829 un « Abrégé de grammaire raisonnée » de 200 pages à l'usage des écoliers. C'est la première grammaire française ayant pour auteur un Canadien-français.

Nous sommes toujours en 1829 et

tout est relativement prêt pour l'ouverture des classes de ce nouveau collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. On prépare la bénédiction solennelle de l'institution. Monseigneur Joseph Signay, coadjuteur de Québec sous le titre d'évêque de Fussala, officie pontificalement à l'église paroissiale, au milieu d'une grande foule accourue aussi des paroisses voisines. Après la messe, on se rend en procession jusqu'au collège. L'abbé Painchaud y accueille les invités. Le grand-vicaire Demers devait faire le sermon de circonstances. Empêché de le faire aux derniers instants, il est remplacé par le directeur, Étienne Chartier. Le sermon du jeune abbé fit scandale et annonce et explique déjà, comme un signe précurseur, le rôle que tiendra Étienne Chartier dans les insurrections de 1837 lorsqu'il se joindra aux patriotes. Son destin est déjà tracé. Comme l'écrivait Aegidius Fauteux, on peut dire « que toute la genèse de son attitude en 1837 se trouve déjà dans son célèbre discours de Sainte-Anne prononcé neuf ans plus tôt. »

Aujourd'hui, parler de souveraineté et d'indépendance du Québec ne fait plus frémir personne et ne constitue pas un motif d'exil ni de représailles de la part du pouvoir. Mais à l'époque, à peine plus de soixante ans après la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, alors que ces derniers nourrissent encore le secret dessein d'assimiler les Canadiens-français, tenir un discours contre l'occupant comportait un risque suicidaire et pouvait ruiner toute carrière. Le discours d'Étienne Chartier, en plus d'écorcher au passage l'occupant anglais, fait la promotion de l'éducation comme moyen de résistance et de protection de l'identité francophone. L'éducation doit être l'outil qui sauvera le Canada du mépris, de la dégradation et de l'esclavage politique.

Voici ce discours prononcé par Étienne Chartier, le mercredi 23 septembre 1829, lors de la bénédiction inaugurale du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière dans son intégralité :

« *Si j'éprouve en ce moment*



quelque regret, c'est de n'avoir pas un discours digne de la solennité du jour, de l'illustre auditoire qui m'environne, et surtout capable de célébrer convenablement le zèle des citoyens de cette paroisse. Obligé de suppléer à un autre orateur, il n'a pas été laissé à mes faibles talents un loisir suffisant pour préparer quelque chose digne de la circonstance. Cependant, c'est le cœur qui doit parler en ce moment, et le cœur qui sait sentir est toujours assez éloquent.

Heureux habitants de Sainte-Anne! oui, heureux! comme quiconque est venu à bout d'un grand dessein: aujourd'hui une entreprise, qui fera à jamais la gloire de votre paroisse, est heureusement terminée, et vous pouvez jouir avec orgueil du fruit de vos travaux, de votre zèle et de vos sacrifices. Il y a deux ans, on ne voyait que quelques humbles végétaux là où l'on voit s'élever aujourd'hui une magnifique maison consacrée à la noble fin de l'éducation de la jeunesse. Qui vous eût dit, il y a deux ans, qu'aujourd'hui se ferait, dans votre paroisse, la bénédiction et l'espèce de dédicace d'un aussi magnifique collège, vous n'eussiez pu le croire, la chose vous eût paru impossible, et cependant cette chose impossible vous l'avez exécutée et vous y mettez aujourd'hui la dernière main. Vous ignorez peut-être ce qu'a dit quelqu'un: « que la volonté de l'homme est toute-puissante, » quand elle est fortement prononcée; qu'aucun obstacle ne résiste, que nulle entreprise n'est au-dessus des forces d'un homme de cœur, surtout quand la religion est le motif et le but de ses travaux.

Jouissez, citoyens de Sainte-Anne, jouissez de votre ouvrage; que tous les étrangers, qui ont contribué à une si heureuse entreprise, jouissent avec vous de leurs généreux dons; le collège de Sainte-Anne est achevé, aujourd'hui s'en fait la bénédiction solennelle. Quelle joie et quelle gloire en même temps pour votre paroisse, de voir le second dignitaire de l'Église du Canada, s'arracher à ses nombreuses occupations, entreprendre un voyage

tout exprès pour venir faire lui-même cette religieuse cérémonie, vous honorer de sa présence, applaudir à votre zèle et prendre possession au nom du vénérable évêque de ce diocèse, que les fatigues seules ont empêché de se transporter ici, malgré son désir ouvertement exprimé, venir prendre possession, dis-je, d'un établissement qui entre naturellement sous la juridiction des chefs de l'Église.

Vous remarquerez aussi avec plaisir un nombreux clergé de ce district, et quelques autres amis de l'éducation mêlés parmi vous, venant augmenter par leur présence la solennité de ce jour; vous pouvez remarquer sur leurs visages satisfaits l'approbation qu'ils donnent à une entreprise qui doit faire rejaillir de si grands avantages sur cette partie du district en particulier, et contribuer si éminemment au bien de la religion et de la patrie.

Oui, tout bon citoyen et tout bon catholique doit se réjouir de l'érection de cette maison, parce que tout bon citoyen doit se réjouir de voir se multiplier les moyens de répandre l'éducation dans le Canada, et tout bon catholique doit désirer de les voir toujours entre les mains des ecclésiastiques.

Que tout bon citoyen doive se réjouir de voir se multiplier les moyens de répandre l'éducation dans le Canada, il faudrait pour en douter, oublier par distraction, quels sont les avantages de l'éducation en général, et quel en est le besoin pour le Canada en particulier. À présent que le nombre des personnes instruites se multiplie, il est aisé à chacun, et même à ceux que les circonstances ont privés de l'éducation, d'en apprécier les avantages. Quelle facilité, quelle aisance l'éducation ne donne-t-elle pas dans le commerce ordinaire de la vie? Quelle supériorité ne procure-t-elle pas à l'individu qui la possède? Quels moyens ne fournit-elle pas pour mieux conduire les affaires temporelles, pour parvenir à une certaine indépendance dans la fortune, à une certaine aisance à laquelle la Providence ne défend pas d'aspirer? Et surtout en développant davantage les facultés intellectuelles,

elle peut rendre capable d'une connaissance plus détaillée de la religion, inspirer plus d'attachement à ses devoirs religieux, rendre le cœur plus propre à la vertu, effet que l'éducation devrait toujours produire, si les passions ennemies de la vertu n'interceptaient pas quelquefois son heureuse influence. Mais si, malheureusement, toutes les personnes d'éducation ne sont pas toutes vertueuses, ce serait très mal raisonner que d'en attribuer la faute à l'éducation, car l'ignorance doit nécessairement produire et produit en effet beaucoup de vices.

De plus, que tout bon citoyen doive se réjouir de voir se multiplier les moyens de répandre l'éducation en Canada, parce que le Canada a le besoin le plus urgent de l'éducation, il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard autour de nous. Environnés d'une population étrangère, aussi différente avec nous de religion et d'habitudes que d'origine, fière de sa puissance et de sa prééminence acquise sur les autres nations, orgueilleuse de ses lumières, de ses richesses et de ses succès, animée d'un tel esprit public que chaque individu s'identifie avec la nation, que la gloire et l'importance acquises par le corps en général, chaque particulier se l'approprie; quelle sympathie pouvait-on attendre entre ces fiers Bretons et une province sortie d'une nation ennemie et toujours rivale? Une lutte devait nécessairement s'ensuivre. Quelle déférence, quel respect devait-on attendre d'eux pour les droits d'une province que leur intérêt particulier et leur orgueil national leur suggéraient de regarder et de traiter en province conquise? Ils ne devaient naturellement tendre à établir en Canada l'ilotisme politique, comme ils ont essayé naguère sous un chef trop facile. Forts d'une supériorité que leur donnait une plus profonde connaissance des institutions anglaises substituées aux institutions françaises dans le pays, forts surtout d'une éducation supérieure à celle de la masse des Canadiens, qu'est-ce que ceux-ci pouvaient attendre d'eux? Le mépris

qu'ils ne nous ont pas épargné depuis la conquête. Qu'est-ce donc qui sauvera le Canada du mépris, de la dégradation, de l'esclavage politique? L'éducation, l'éducation politique; et si l'on fait réflexion que nos droits religieux reposent sur la même base que nos droits politiques, on ne devra pas trouver étrange que j'appuie dans la chaire évangélique sur des considérations politiques que la circonstance amenait nécessairement. Il faut de l'éducation en Canada; on l'appelle de toute part; et quel est celui qui n'a pas entendu ce cri? Il suffit en ce temps d'être soupçonné, non pas d'être l'ennemi de l'éducation, mais seulement de manquer de zèle pour la promouvoir, pour être taxé coupable de lèse-société.

Si l'érection du collège de Sainte-Anne, considérée du côté politique, doit être un sujet de joie pour tout bon citoyen, tout bon catholique ne doit pas moins se réjouir de voir cette maison entre les mains et sous la juridiction des ecclésiastiques.

Le siècle passé a vu s'élever dans la France un de ces orages politiques qui, formé dans le secret des conspirations, grossi de toutes les passions humaines, est venu après avoir brisé le lien de tous les devoirs, fondre en torrent sur le trône et l'autel, et comme ils étaient mutuellement appuyés l'un sur l'autre, ils ont été renversés tous deux. Fier de ses succès dans le royaume très chrétien, le philosophisme ne prétendait à rien moins qu'à étendre sur le monde entier les horreurs de l'anarchie politique et religieuse. Si des promesses divines n'avaient assuré de garantir la barque de saint Pierre de tout naufrage, elle eût péri infailliblement, tant la tempête était redoutable! Elle a pu, au milieu de la tourmente, paraître pour un instant submergée; mais on l'a vue, soutenue par la main du Tout-Puissant, s'élever au-dessus des flots et continuer sa course immortelle. Cependant le calme n'est pas parfaitement rétabli: plusieurs de ces fausses maximes qui ont amené la terrible catastrophe qui faillit anéantir pour toujours en France la religion et

ses ministres, ont continué et continuent encore à l'agiter; amenées par le souffle d'un mauvais génie, elles se sont répandues sur d'autres pays et ont pénétré dans notre Canada même, jusqu'à présent si renommé par sa foi. On ne peut plus se le dissimuler, un germe d'impiété, sous le nom de libéralisme, fermente dans plus d'une tête, et gagne tous les jours du terrain dans les hautes classes de la société canadienne. Plusieurs de nos citoyens d'influence n'ont pas encore adjuré la religion, il est vrai, mais ils ne la regardent plus que comme une institution politique, utile épouvantail pour le petit peuple seulement. On ne lui fait pas, je l'avoue, une guerre ouverte, une guerre de persécution, mais de proche en proche on la resserre, on cherche à l'éloigner des institutions publiques et à la reléguer au fond du sanctuaire. On sent qu'elle sera toujours forte tant qu'elle sera chargée de l'éducation, car elle pourra toujours par ce moyen se recruter.

Pour ne pas faire injure à ma nation, je dois avouer que le mal que je signale n'est pas général, mais peut-être est-il plus étendu qu'on ne croirait, parce qu'un libéralisme mal entendu devenant à la mode, bien des citoyens, religieux dans le fond, donnent les mains, sans s'en douter, aux vues outrées de ces libéraux. Plaise à Dieu que je me sois trompé dans le tableau que je viens de présenter de l'état actuel de la société en Canada, et que quelques actes publics, sans compter d'autres qui pourront les suivre, et je pourrai ajouter très probablement, n'aient pas déjà justifié mes craintes pour l'avenir.

Et que serait-ce si de tels esprits venaient à s'emparer de l'éducation? Quelle éducation serait-ce qu'une éducation qui n'aurait pas la religion pour base? Car quelle morale et quelle vertu si elle ne reçoit sa sanction de la religion? Sainte religion, seule base du bonheur public, comme du bonheur individuel, seule force des empires, comme seule ressource et seule consolation des particuliers dans le triste pèlerinage de

notre vie mortelle, puisse-t-elle être toujours florissante dans le Canada! C'est à l'enseigner, la faire chérir et pratiquer, que le collège de Sainte-Anne est destiné. Tous ceux qui sont chargés de sa direction sont animés de cette vue. Ils s'y emploieront autant par conviction que par état, bien persuadés de servir par là et l'Église et la patrie.

Unissons nos vœux, messieurs, au sacrifice que ce vénérable Pontife va offrir au Dieu Éternel, afin qu'une maison bâtie pour sa gloire soit toujours gardée par sa Providence; car, que pouvons-nous, faibles mortels, sans le secours du Tout-Puissant? »

Étienne Chartier, prêtre

L'allocution provoqua une ruée contre l'abbé Chartier que certains ont qualifié de jeune et imprudent directeur. Ce discours, qui reçoit la publicité des journaux anglophones du temps, comme le *Star*, le *Mercury* et la *Gazette by Authority*, accuse les Anglais de nous traiter de façon arrogante, en race conquise, toujours rivale. L'incident devient une affaire d'État qui résonne jusqu'au parlement de Londres. On veut sa tête. Le curé Painchaud dut défendre son directeur auprès du gouverneur James Kempt. Après quelques semaines de tourmente, on oublia l'incident en apparence, et l'évêque d'abord mécontent, laissa enfin l'abbé Chartier à son poste. Le lendemain de la bénédiction du collège, on ouvre les classes. On y note alors la présence d'un jeune séminariste chargé d'enseigner l'anglais, John O'Grady, d'origine irlandaise, celui-là même qui, devenu curé de Saint-Sylvestre, officiera le service de l'abbé Chartier à Saint-Gilles 24 ans plus tard.

Dans une lettre à monseigneur Larigue, en date de novembre 1829, monseigneur Bourget écrit: « *Quand un prêtre débitera dans la chaire un discours tel que celui de Monsieur Chartier, qui animera les uns contre les autres, les anciens et les nouveaux sujets, je n'aurai pas besoin que l'Exécutif m'en fasse des plaintes pour*



sévir contre lui. S'il le fait dans les papiers publics, ce sera à ce pouvoir de lui faire son procès. Il ne faut pas permettre ces déclamations politiques dans la chaire. »

Lors de cet événement, Étienne Chartier n'eut pas que des ennemis. L'abbé J.-B. Ferland, qui fut historien et professeur à l'Université Laval, tenait un journal intime qu'il écrivait alors qu'il était jeune prêtre. La reproduction intégrale de ce journal qui suit, concernant l'affaire Chartier, montre l'intense jeu de coulisses qui s'ensuivit :

« 25 septembre 1829 : Le coadjuteur (M^r Signay) est arrivé aujourd'hui de Sainte-Anne où il était allé bénir le collège nouvellement fondé par Monsieur Painchaud. La bénédiction a eu lieu mercredi, 23 courant. Monsieur Chartier a prononcé un discours sur l'éducation, qu'il envisage d'une manière plus adaptée aux idées du jour que conforme à ce que la religion semble demander.

La cérémonie a été troublée par un accident qui a failli être funeste ; le feu s'est communiqué aux rideaux qui couvraient l'autel au moment où tout le monde était sorti pour suivre la procession qui se rendait au nouveau séminaire. Le feu fut éteint par Monsieur Cannon.

Mardi passé, 27 octobre, Monsieur Painchaud m'a demandé si je consentirais à aller directeur au nouveau Collège de Sainte-Anne, au cas que Monseigneur, sur demande, voulût m'y envoyer. Je lui ai répondu que j'étais prêt à aller avec plaisir partout où Monseigneur m'enverrait. Tout est arrangé : je vais aller prendre la place de Monsieur Chartier, qui est obligé de laisser le collège un mois après y être entré.

Monsieur Chartier nommé vicaire à Saint-Gervais, l'hiver dernier, n'y avait été qu'avec répugnance et sur la promesse que Monseigneur lui avait donnée de l'envoyer professeur principal à Sainte-Anne dès que les classes y commenceraient. Monsieur Painchaud, avec qui il s'accorde sur le plan d'éducation, dit qu'il est l'homme

unique dont il avait besoin pour son établissement. Son premier acte est la cause de son expulsion actuelle. À la bénédiction du collège, il prononce un discours dans lequel il émet quelque chose propre à choquer le gouvernement. Il fait publier ce message, paru sur la Gazette de Québec. Les papiers anti-canadiens, le Star-Mercury, Gazette de Fisher s'élèvent contre lui. Des plaintes sont portées contre lui au gouverneur, et la première nouvelle qu'on a, vient de Monsieur Cuthbert (Louis-Cuthbert-Rivard Loranger, curé de Saint-François de l'île d'Orléans) apprend à une réunion de prêtres à l'Hôpital Général qu'il a détourné un coup terrible dont un membre du clergé était menacé ; que sur la réquisition de J. Stuart, procureur général, le Conseil exécutif avait pris la résolution d'appeler Monsieur Chartier à lui pour lui faire rendre compte de sa conduite ; qu'ensuite, sur la demande de Monsieur Cuthbert, l'affaire avait été envoyée aux évêques. Les évêques Panet et Signay se sont en effet rendus, le lendemain, au château où ils ont dit ou convenu qu'il fallait exiler Monsieur Chartier dans le Nouveau-Brunswick.

Sur ces entrefaites, Monsieur Painchaud arrive de Montréal, ne sachant rien de l'affaire, écrit à Son Excellence pour excuser Monsieur Chartier. On lui répond que l'affaire a été renvoyée aux évêques. Il a recours à l'évêque de Québec, qui est disposé en tout à obéir aux ordres du gouverneur. Le coadjuteur, qui, lui-même, avait entendu le discours de Monsieur Chartier...

est du même avis. Les principaux canadiens prennent la défense de Chartier. Parmi les plus jeunes défenseurs est Isidore Bédard qui vient d'être reçu avocat.

6 novembre : Monsieur Painchaud est parti mardi le 3. Chartier arrive ce soir tout en feu, demandant qu'on lui fasse un procès. Il passe près d'une heure chez le coadjuteur. En récréation, le soir, il paraît abattu, et ne passe que quelques instants avec nous.

8 novembre : La malheureuse affaire de Chartier continue à faire du

bruit. Il a été voir Son Excellence qui lui a répondu qu'aucun Conseil n'avait été tenu sur son compte, que tout était entre les mains des évêques. La même réponse a été rendue à Monsieur Ls Lagueux. Plusieurs imprudences réunies sont la cause de tout ce fracas. Imprudence de Monsieur Chartier en parlant de politique, imprudence qu'il reconnaît lui-même ; de la part de Monsieur Cannon, qui a fait imprimer le discours de Chartier ; imprudence de Monsieur Cuthbert qui a été débiter qu'on s'était occupé de Monsieur Chartier dans le Conseil exécutif ; des évêques, qui ont cru trop facilement cette fausse nouvelle et ont été se plaindre de Monsieur Chartier au gouverneur.

Aujourd'hui, à quatre heures, a commencé une assemblée des citoyens en faveur de Chartier. Duval, Isidore Bédard, Lagueux, Cannon en ont été les principaux instigateurs. Monsieur le supérieur Demers est venu ensuite pour rencontrer Dérome et moi, en me recommandant de tâcher de faire sentir à Chartier qu'il avait tort de s'appuyer pour une affaire ecclésiastique sur des laïques, voulant par là réduire les évêques à n'agir qu'après avoir consulté tous les étourdis de la ville.

13 novembre : Mardi matin, Chartier est parti tout à coup pour Sainte-Anne. Il est allé chercher ses effets, afin de partir le plus tôt possible pour Chéticamp, mission qu'il a demandée lui-même. Tous les capitaines de vaisseaux destinés au Cap-Breton ont reçu de Dubord & Borne, propriétaires, défense de lui donner passage sur le bord. Hier, 60 des plus respectables citoyens de Québec ont présenté une requête en sa faveur. Ils s'attendaient à être mis à la porte par Monseigneur, mais ils ont été surpris de la manière polie dont Monseigneur les a reçus. Il a dit au sieur M. Hamel, avocat, qu'il répondrait aujourd'hui. La réponse, couchée en termes très polis, a été reçue aujourd'hui. Je n'en connais point le contenu. (Apparemment, cette réponse fut évasive).

17 novembre : J'ai reçu hier matin

une lettre de Chartier dans laquelle il me marque qu'il reste à Sainte-Anne. Sa lettre, datée du jour de son arrivée ou du lendemain, montre qu'il a déjà repris ses fonctions et qu'il continue sa Grammaire, puisqu'il me consulte sur la prononciation de quelques mots. »

Ces notes de l'abbé Ferland, proche témoin de l'événement, en disent long sur les tractations qui eurent lieu et sur le comportement des principaux acteurs impliqués. Quant à l'attitude de l'évêque de Québec, monseigneur Panet, nous laisserons le lecteur en juger par lui-même à la lecture de cette lettre qu'il écrivait à James Kempt, gouverneur, au château Saint-Louis, à Québec, le 26 octobre 1829 :

« J'éprouve une douleur et une mortification sensibles au sujet de certaines réflexions indiscrettes et inconsidérées que Monsieur Chartier, ecclésiastique de ce district, s'est permises, dans un discours qu'il a prononcé publiquement à l'ouverture du nouveau Collège de Sainte-Anne, et qui a été inséré dans une gazette de cette ville. Depuis, cette publication, nous avons cru de notre devoir d'en témoigner ouvertement notre mécontentement et notre désapprobation, et de faire sentir vivement à ce Monsieur sa conduite imprudente dans cette occasion, et surtout le manque de délicatesse, de respect et de reconnaissance envers le gouvernement paternel de Sa Majesté, dont certaines expressions impropres et trop peu mesurées de son discours lui attirent le juste reproche. Aussi, pouvons-nous assurer Votre Excellence qu'en donnant ordre à ce Monsieur de se rendre ici sans délai, les mesures les plus efficaces seront prises pour qu'il s'empresse de réparer, d'une manière satisfaisante, une faute dont il peut sentir plus que tout la gravité et les conséquences, par les vifs reproches qu'il en a reçus et les réflexions sérieuses qu'ils lui ont donné occasion de faire. Tous les membres du clergé catholique partagent les idées de l'Ordinaire à cet égard; il profite de l'occasion pour exprimer les sentiments de loyauté dont les évêques et le clergé sont

animés envers le gouvernement de Sa Majesté et pour lui témoigner la reconnaissance dont ils sont pénétrés, pour les bienfaits sans nombre qu'il n'a cessé de verser sur eux et sur le peuple du Canada depuis qu'ils ont l'avantage de lui appartenir. »

La leçon reçue plaçait Étienne Chartier dans une situation délicate. Il décida de quitter le collège dès l'année finie. Monseigneur Panet lui écrit, le 18 août 1830, qu'il est étonné d'apprendre sa décision : « Vous n'ignorez pas les efforts que tous nos citoyens ont faits pour vous conserver à votre place dans ces temps critiques... Il est à propos que vous ayez un moment de délai pour penser sérieusement à votre projet. Sous quelque point de vue qu'il soit considéré, il ne peut vous faire honneur, ni auprès de vos confrères, ni auprès de vos concitoyens. Tout le monde vous reprochera, avec raison, d'avoir abandonné un établissement qui avait encore besoin de vos services. »

Au cours de l'été 1830, monsieur Chartier qui se trouve surchargé d'ouvrage, demande de l'aide, mais monseigneur lui dit que ce ne sera pas avant septembre qu'il pourra lui fournir les sujets dont il aura besoin. Le 11 septembre, son départ de Sainte-Anne est décidé.

Le 23 septembre 1830, monseigneur Panet écrit à monseigneur Lartigue : « Ce pauvre Chartier a la tête tellement montée de ce temps-ci qu'il me demande son exeat. Il croit avoir tout le clergé à dos parce qu'il est obligé de quitter le collège. Si je ne puis réussir à le garder, je vous l'enverrai. »

Monseigneur Panet veut l'envoyer avec l'abbé Dufresne de Saint-Nicholas, qui dessert à l'époque les nouvelles paroisses de Saint-Gilles et Saint-Sylvestre. Chartier y sera en septembre et en octobre 1830 mais il désire changer de diocèse. Il s'en va donc à Montréal avec monseigneur Lartigue à qui monseigneur Panet le recommande de façon particulière afin qu'il lui donne un poste où il pourrait se reposer et ne pas avoir trop de

tracas. (Lettre du 1/10/30).

Vicaire à Saint-Michel de Vaudreuil pendant quatre mois, il devient en mars 1831, curé de la paroisse Sainte-Martine de Châteauguay. Déjà à cette époque, cette région est en pleine effervescence. Le curé Chartier y rencontre des patriotes et se familiarise avec leurs idées.

En 1832, il est atteint, semble-t-il, du typhus ou choléra apporté au pays par les immigrants irlandais. Malade au lit au cours de juillet de cette année, il demande l'assistance d'un prêtre de langue anglaise.

Monsieur Chartier est à la cure de Saint-Pierre les Becquets avec desserte de Saint-Jean de Deschailons le 20 septembre 1833. L'évêque le félicite d'avoir accepté. Le passage à Saint-Pierre n'est pas très heureux; la chicane régnait à propos du site choisi par l'évêque pour la construction de l'église et qui ne plaisait pas à tous. Monseigneur Cadieux, vicaire général des Trois-Rivières, doit venir à la rescousse. Pendant cette période, l'abbé Chartier continue d'avoir des contacts avec le parti patriote et ses principaux leaders. À cette époque, il se rend souvent à Québec et se lie d'amitié avec Louis-Joseph Papineau.

En 1834, il devient curé de la paroisse de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup où il reste huit mois. Monseigneur l'évêque de Québec accepte sa démission, disant n'avoir rien à lui reprocher. Il doit prendre quelques mois de repos, de juin 1835 à septembre 1835.

En septembre 1835, il est nommé à la cure de Saint-Benoît avec desserte de Saint-Hermas, dans le comté des Deux-Montagnes. Il s'occupe avec zèle de la construction d'édifices religieux à Saint-Hermas.

À cette époque, ce secteur est en pleine effervescence. Le parti patriote qui veut renverser le régime anglais y est très actif et Étienne Chartier est connu pour être un farouche nationaliste. Nous savons qu'Étienne Chartier possédait un esprit indépendant et qu'il discutait volontiers les directives de ses supérieurs. Placé au milieu d'un



peuple, il se crut sans doute obligé de lui venir en aide. Il se jeta sans hésiter du côté des rebelles, malgré les avis de ses amis. On ne connaîtra probablement jamais les véritables motifs qui ont amené monseigneur Lartigue à le nommer à ce poste. Était-ce une méconnaissance ou une mauvaise lecture de l'activité politique qui prévalait dans le secteur? Ou encore par dessein moins honorable, ne voulait-on pas le conduire à sa perte? La question demeure entière.

Étienne Chartier s'engage activement dans le parti patriote. On voit souvent les principaux dirigeants patriotes, le docteur Jean-Olivier Chénier, le notaire Jean-Joseph Girouard et Armury Girod, fréquenter son presbytère. Il prend position publiquement et ouvertement sur plusieurs sujets délicats. Il s'en prend à l'Église à qui il reproche son trop grand dévouement au pouvoir civil. Il attaque le colonialisme des anglais. Son engagement lui vaudra le titre d'« Aumônier des Patriotes ». Le 23 novembre 1837, les patriotes remportent la bataille de Saint-Denis. Le 25 novembre, ils sont défaits à la bataille de Saint-Charles. Le 30 novembre, les patriotes se rendent maîtres du village de Saint-Eustache. Le 2 décembre 1837, Étienne Chartier déclare du haut de sa chaire dans l'église de Saint-Benoît que le peuple peut prendre les armes pour la défense de ses droits et incite ses paroissiens à la révolte armée. Il se rend souvent à Saint-Eustache, foyer d'agitation patriotique. On l'y voit prendre le repas avec l'état-major des « Fils de la Liberté » à la veille des combats. Monseigneur Lartigue et les évêques du diocèse de Québec prennent position contre les patriotes. Monseigneur Lartigue demande même aux curés de campagne de refuser la sépulture catholique aux combattants décédés les armes à la main. La plupart des curés tenteront de retenir la ferveur patriotique de leurs paroissiens, à l'exception d'Étienne Chartier. La veille du combat de Saint-Eustache, on le voit sur la galerie du presbytère

faisant un vibrant discours nationaliste à huit cents patriotes venus l'entendre sur la place de l'église. Il était encore à Saint-Eustache lorsque la bataille commença le 14 décembre 1837. Les patriotes sont retranchés dans l'église et ils sont exterminés par les 1300 soldats anglais du général John Colborne partis de Montréal la veille. Le 15 décembre 1837, l'armée britannique brûle le village de Saint-Benoît et les maisons des patriotes connus. Étienne Chartier échappe au carnage et sa tête est mise à prix. On offre une récompense de 2000 \$ pour sa capture.

Après de multiples difficultés, Étienne Chartier parvint à s'enfuir aux États-Unis avec quelques compagnons déguisés en paysan, dont probablement Papineau. On le retrouve le 8 janvier 1838 à Saint-Albans dans le Vermont en compagnie de plusieurs réfugiés. Il assiste à l'assemblée de Swanton, Vermont, au cours de laquelle Robert Nelson annonce qu'il veut mettre sur pied un plan d'invasion du Bas-Canada.

Les officiers de la Couronne avaient un dossier volumineux contre l'abbé Chartier et son nom était sur la liste des chefs qu'ils devaient faire arrêter comme séditieux.

Quelque temps plus tard, l'abbé Chartier, avec plusieurs autres patriotes, se virent proscrire l'entrée au pays sous peine de mort. Notre proscrit fut frappé de censure par monseigneur Lartigue, ce qui lui interdisait toute fonction de son ministère dans les limites du diocèse. Il sera huit ans sans revenir officiellement au pays. On raconte toutefois qu'il est revenu à quelques reprises, très secrètement, en portant des déguisements, au mépris de sa vie.

Après son séjour dans le Vermont, on retrouve Étienne Chartier à Philadelphie, au cours du mois de mai 1838, où il eut plusieurs entrevues avec Papineau et les chefs exilés.

Peu après, il accepta la cure de Madison dans le New-Jersey, qu'il garda jusqu'au 8 mai 1840. L'abbé Chartier et les patriotes exilés demeurent actifs au plan politique. Ils

espèrent que le gouvernement américain entrera en guerre avec l'Angleterre et envahira le Canada pour déloger l'ennemi anglais. Entretemps, le parti patriote avait délégué Papineau en France, en 1839, pour qu'il tente de rallier le gouvernement français à la cause des patriotes et qu'il participe à la libération du Canada français.

Il semble que la stratégie à adopter pour renverser le régime anglais au Canada ne fait pas l'unanimité chez les chefs patriotes. On finit par trouver que Papineau est trop inactif et on songe à le remplacer comme chef des patriotes. En août 1839, Chartier se rend secrètement dans le Bas-Canada pour y sonder l'état d'esprit des gens et examiner la possibilité d'organiser un autre soulèvement. On le délègue à Paris pour faire comprendre à Papineau qu'il est temps de passer à l'action et pour porter un message de mécontentement de la part des patriotes. Il prend le navire *La Louise*, le 2 février 1840. À Paris, Étienne Chartier a plusieurs entrevues avec Papineau. Son plaidoyer est tout préparé en vingt pages. Son contenu : Papineau a eu tort de commencer l'attaque en novembre 1837 ; aux États-Unis, il n'a pas collaboré avec les autres chefs ; il s'est opposé à une déclaration d'indépendance parce qu'on voulait y abolir la tenure seigneuriale et que Papineau est lui-même seigneur ; Papineau n'a pas gardé son rôle de chef qui l'obligeait à rallier les patriotes réfugiés. Mais il semble que l'abbé Chartier n'ait pas livré ce réquisitoire à Papineau.

Pendant qu'il est en Europe, l'abbé Chartier a l'intention de se rendre à Rome afin d'obtenir la cassation de la sentence d'interdit portée contre lui par monseigneur Lartigue. Mais la mort de ce dernier intervenue entretemps rend ce voyage inutile.

Mais, malgré tous les efforts consentis, les patriotes doivent se rendre à l'évidence : il n'y a rien à espérer du gouvernement américain, de la France encore moins, alors les patriotes perdent leur temps.

Étienne Chartier repasse en Amé-

rique en juillet 1840. Il accompagne alors, en qualité d'interprète, monseigneur Forbin-Janson, évêque de Nancy, France, dans ses voyages à travers les États américains. À son retour en Europe, l'évêque de Nancy s'intéressa beaucoup aux déportés canadiens (plusieurs avaient été exatriés jusqu'en Australie). Leur amnistie suivit peu de temps après une visite que fit l'évêque de Nancy à lord Stanley avec monseigneur Polding, archevêque de Sydney. Manifestement, l'interprète de l'évêque-missionnaire Forbin-Janson a su, pendant le périple américain, attirer sa sympathie sur le sort de ses compatriotes exilés.

Étienne Chartier sera ensuite à Vincennes, dans l'Indiana, de l'automne 1840 jusqu'en novembre 1841, avec monseigneur Célestin de la Hailandière, évêque du diocèse d'Indianapolis. Vincennes, dont le nom est français, était primitivement un poste de traite de fourrure fondé par les Français en 1732 et est la plus ancienne ville d'Indiana (les armoiries de la ville portent le fleur de lisée).

Eut-il le mal du pays ? Il se mit alors en correspondance avec monseigneur Ignace Bourget au sujet de la censure dont il était l'objet. Monseigneur Bourget lui conseilla de rester où il se trouvait.

Après l'amnistie, l'abbé Chartier revint au Canada et à Québec à l'automne 1841, où il aimerait bien reprendre du service. Reçu froidement par monseigneur Bourget, il s'entendit mieux avec l'évêque de Québec sur la procédure à prendre pour réparer le scandale de sa conduite.

La rétractation de l'abbé Chartier reçut publication dans les journaux dont la Gazette de Québec. Monseigneur Bourget lui écrit le 22 décembre 1841 « qu'il s'en rapporte au jugement de personnes plus sages que lui pour n'exiger rien de plus que cette rétractation qui a paru dans la Gazette et pour souhaiter que cette publicité tourne au plus grand bien de la religion. »

Étienne Chartier profite de son passage en terre canadienne pour renouer ses relations avec d'anciens amis,

comme les grands-vicaires Mailloux et Gauvreau, et l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier, tous trois du collège de Sainte-Anne dont il avait été le premier directeur. Il ne les avait pas vus depuis 1835.

L'abbé Chartier avoue ses erreurs et il veut le faire savoir à ses amis. Il veut aussi leur prouver qu'il n'a pas perdu la confiance de tous puisque l'évêque de Vincennes, Indiana, monseigneur Célestin de la Hailandière, vient de lui offrir le poste de supérieur du séminaire diocésain de l'endroit. Pour ce faire, il envoie à son ami Mailloux la lettre qu'il vient de recevoir de monseigneur de la Hailandière, qu'il accompagne de ses commentaires :

« L'Islet, 21 février 1842

Mon cher grand-vicaire :

Je viens de recevoir la lettre si attendue de mon évêque de Vincennes. Je vais vous la transcrire pour vous donner un spécimen du style de nos évêques d'Amérique et de leur manière de traiter leurs prêtres... »

(une fois la transcription faite, l'abbé Chartier continue sa lettre :)

« Eh bien ! mon cher Monsieur Mailloux, comment résister à une belle lettre qui, je sais, est la fidèle expression du cœur de notre bon évêque. Oui, je vole vers lui, sinon avec joie, au moins sans chagrin et avec une douce résignation. Mes évêques antérieurs, que ne m'ont-ils toujours écrit de même ! Ils m'auraient rendu heureux, et je ne leur eusse jamais causé de chagrin. Dans bien des choses, la forme emporte le fond, il n'y a pas qu'au palais.

Je suis charmé, Monsieur le grand-vicaire, d'avoir eu l'occasion de vous revoir depuis 1835 ; your kind reception doit vous assurer mon estime la plus sincère et même mon affection la plus cordiale. Ainsi, je vous envoie le baiser de paix et me recommande à vos prières afin que Dieu me ramène où je ne doute point que sa volonté et une providence toute spéciale m'a conduit en 1840. Oui, en vérité, c'est dans l'Indiana que j'ai commencé à goûter le repos, non celui du corps, mais celui bien plus précieux de l'âme.

C'est là que j'ai pu réfléchir sur le passé, c'est là que bien des illusions, et de plus d'un genre, se sont dissipées. Dans la compagnie de mon évêque et de quelques bons et vertueux confrères, je pourrai goûter le seul vrai bonheur de la terre : ainsi, je ne me trouve plus à plaindre. J'aurai fait, avant de laisser le Canada, une réparation ample et sincère, qui décharge beaucoup mon âme : j'aurai rompu avec les laïcs mal intentionnés, j'aurai même encouru leur disgrâce, que je préfère de beaucoup à leur amitié d'autrefois ; je me serai réconcilié avec mes confrères du clergé ; ainsi, je bénis la Providence de m'avoir ramené pour quelques jours au Canada, et je le laisse avec un cœur satisfait, ayant l'espoir de le revoir quelquefois encore, comme mon bon évêque m'en fait la promesse.

Adieu donc, mon cher Monsieur Mailloux, quelques petits mementos. Communiquez la lettre de Monseigneur de la Hailandière à mes deux braves amis, MM. Gauvreau et T.-B. Pelletier, sous la conditions aussi de quelques mementos.

Je me mets en route dès demain, m'acheminant vers Vincennes par le Haut-Canada, à petites journées. Je n'arriverai à Vincennes que dans les premiers jours de mai. Adieu... au revoir dans quelques années.

*Votre très affectionné confrère,
Étienne Chartier, prêtre. »*

L'abbé Chartier est donc à Vincennes en 1842. En octobre de la même année, il entre dans un ordre religieux à Washington, Indiana.

En septembre 1844, on le retrouve curé de la paroisse des Avoyelles en Louisiane, puis premier vicaire à la cathédrale de la Nouvelle-Orléans. Au cours de l'été 1845, il fait son ministère auprès des Canadiens résidant à Détroit.

C'est en 1845 que fut promulguée l'amnistie contre les exilés. À l'automne 1845, il revient au Canada, dans le diocèse de Montréal, où il est nommé curé de Mont-Saint-Grégoire, poste qu'il occupe pendant plus de



quatre ans, soit du 24 septembre 1845 au 21 novembre 1849. Il fait en même temps la desserte de Sainte-Brigitte et de Farnham en formation, du 24 septembre 1845 au 29 septembre 1847. À Mont-Saint-Grégoire, il annexe le Grand-Bois à la paroisse en 1846, et la fait ériger canoniquement le 22 janvier 1847, et civilement le 7 mai suivant.

Il est par la suite, le 25 novembre 1849, curé de Sainte-Philomène de Châteauguay jusqu'au 19 septembre 1850.

Nous ignorons pourquoi il quitte le diocèse de Montréal pour faire du ministère au Cap-Breton à la cure d'Arichat, d'octobre 1850 à septembre 1851. Il est aussi vicaire-général du diocèse d'Arichat devenu celui d'Antigonish, Nouvelle-Écosse.

C'est en octobre 1852 qu'il est nommé curé chez nous, à Saint-Gilles. Dans le chapitre *L'histoire de la paroisse de Saint-Gilles à travers ses curés*, le lecteur trouvera quelques notes de son passage dans notre paroisse.

Homme usé par une vie mouvementée, il est atteint par la maladie en mai 1853 et hospitalisé à l'Hôpital Général de Québec où il meurt le 6 juillet 1853, à l'âge de 54 ans. Sa dépouille mortelle ramenée à Saint-Gilles, ses paroissiens lui font des obsèques convenables. Son ami d'autrefois et collègue dans l'enseignement au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le curé John O'Grady de Saint-Sylvestre chante son service.

Comme beaucoup de monde, l'abbé Chartier avait produit une réclamation devant la Commission des pertes, estimant à 455 £ la valeur de ses effets brûlés ou pillés par les volontaires (sympathisants anglais) pendant la rébellion et la destruction du village de Saint-Benoît, mis à feu par les Anglais. Cette réclamation fut rejetée par les Commissaires « à raison de la conduite criminelle du révérend durant les événements de 1837-1838 ».

Monsieur Trudelle, supérieur du collège de Sainte-Anne, écrit à propos de l'abbé Chartier dans les annales du

collège: « Nous avons connu M. Chartier lorsqu'il était curé de Saint-Gilles, et il nous a bien intéressé parfois, lorsqu'il nous racontait, avec sa manière de dire spirituelle et originale, les différentes circonstances de sa vie aventureuse, et surtout les détails de sa révolte contre le gouvernement en 1837, lorsqu'il était curé de Saint-Benoît, sa fuite aux États-Unis, son voyage en France. »

Dans l'histoire du collège de Sainte-Anne, on écrit que l'abbé Chartier n'était pas un prêtre délinquant, comme on l'a cru en certains milieux. Il fut toute sa vie d'une grande distinction et d'une inattaquable vertu. « Homme de grands talents, écrit l'abbé Allaire, mais tout de feu, capable de tout, mais inconstant, on ne peut plus. Il ne donna jamais la mesure de ce qu'il aurait pu accomplir avec plus de pondération. Son éloquence était de force à emporter toutes les

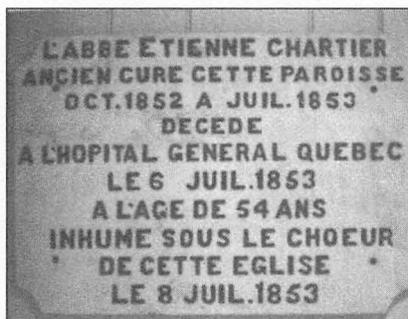
convictions, mais au moment où l'on s'y attendait le moins, il dépassait les bornes et s'attirait les pires déboires. Ses connaissances étaient bien plus qu'ordinaires. »

Aegidius Fauteux, journaliste et historien, écrit à son sujet « qu'il ne fut peut-être pas d'une profonde sagesse, mais il aima profondément son pays et il lui sacrifia jusqu'à ses meilleurs intérêts. »

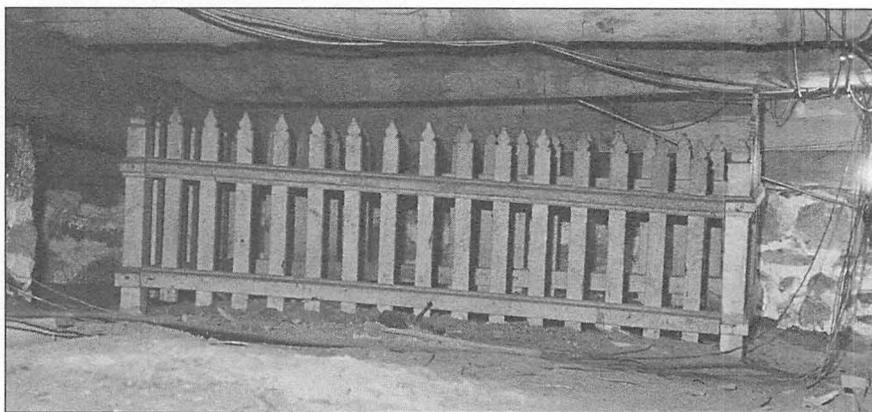
Pendant le temps où il fut à Saint-Gilles, il nous fait plaisir d'imaginer tout ce qu'il a pu raconter à nos ancêtres sur sa vie, ses voyages, ses espoirs de liberté pour le peuple canadien-français, sur ses déceptions et ses déboires. Malgré son court passage à Saint-Gilles, nos anciens ont rapidement saisi l'importance du personnage et lui ont réservé une place perpétuelle chez-nous. Ce grand nationaliste connaît maintenant son dernier repos dans la terre de Saint-Gilles et une plaque-souvenir, située dans le corridor menant de la nef à la sacristie de notre église, perpétue sa mémoire.

Outre l'affirmation du fait français et la sauvegarde de notre culture et de nos droits, la cause de l'éducation lui tenait particulièrement à cœur et il est tout à fait approprié que l'école de Saint-Gilles porte son nom.

Ses rétractations publiques sur sa participation à la rébellion de 1837 furent-elles sincères, ou était-ce l'ultime prix à payer pour revoir le pays qu'il aimait tant? Nous ne le saurons probablement jamais.



Plaque commémorative en l'honneur du révérend Étienne Chartier, curé de Saint-Gilles, sise dans le corridor communiquant de la nef à la sacristie de l'église de Saint-Gilles



Sépulture du révérend Étienne Chartier dans le sous-sol de l'église de Saint-Gilles, sous le maître-autel

TROISIÈME PARTIE

*Il était
une fois...*



Élèves de l'école du rang Bras nord en 1914.

De g. à d., 1^{re} rangée à l'arrière, Marie Demers, Alphonse Tardif, Irène Gosselin, Joseph Demers, Alphonse Bilodeau, Alma Tardif, Albertine Lemieux, Alexina Lemieux, Annie Daly;

2^e rangée au centre, Marianna Turgeon, Alice Tardif, Jenny Daly, Philomène Bilodeau, Adrienne Gosselin, Germaine Gosselin, Éva Bernard, Annie Bernard, Bertha Shallow, Alphena Demers, Marianna Gosselin, Alice Demers, Marie-Ange Bilodeau;

3^e rangée à l'avant, Léo Demers, Joseph Turgeon, Walter Shallow, Édouard Bilodeau, Jos Shallow, Wilfrid Bernard, Louis Demers, Nazaire Gagné et Téléspore Rousseau;

l'institutrice, absente sur la photo, était Marie Tardif.

une École

La vie scolaire



Élèves de l'année 1939-1940. Apparaissent sur la photo, les filles : Rose-Hélène Rousseau, Monique Béland, Gertrude Marois, Rose-Aimée Lacasse, Noëlla Lacasse, Louisette Béland et Lorraine Vaillancourt; les garçons : Raymond Béland, Benoît Rousseau, Jacques Larochelle, Benoît Châtigny, Jacques Marois et André Vaillancourt

Les débuts de l'enseignement et l'organisation des écoles

De 1760 à 1800, le gouvernement anglais

ne fit absolument rien pour encourager l'instruction.

C'est d'ailleurs la conduite tenue à cette époque par les gouvernants européens.

L'Église et le clergé ne peuvent accepter des institutions scolaires

contrôlées par un gouvernement protestant et celui-ci,

de son côté, n'est pas pressé de fournir des fonds

pour l'éducation sans la contrôler.

On va donc au plus pressé. Le Petit Séminaire de Québec ouvre ses portes, les religieuses Ursulines, les Dames de la Congrégation enseignent dans les villes et dans plusieurs villages. Des maîtres ambulants vont de porte en porte enseigner aux enfants les rudiments de la lecture et de l'écriture, surtout dans les anciennes paroisses.

À Saint-Gilles, paroisse nouvelle perdue à quinze milles du fleuve, il ne faut pas songer à demander de l'argent pour l'instruction, il n'y en a pas. Ce groupe de colons a d'autres préoccupations.

L'Institution Royale de 1810 pourvoyait à la création d'une école primaire dans chaque paroisse. Elle devait être subventionnée par le gouvernement et placée sous le contrôle des commissaires (trustees) nommés par le gouverneur. L'évêque Mountain fut nommé président de cette institution et l'évêque catholique de Québec, monseigneur Plessis, défendit à ses prêtres de participer à l'établissement de ce régime d'écoles.

Amendée en 1820 de façon à ce que le clergé de chaque dénomination religieuse ait la surveillance de ses écoles, l'Institution Royale devenait plus avantageuse pour les catholiques.

L'Acte des Fabriques passé en 1824 donne l'autorisation à chaque paroisse catholique romaine de consacrer le quart de ses revenus paroissiaux au soutien de ses écoles sous la direction des curés. Les cours doivent être donnés en français. Les enfants de langue anglaise fréquentent les écoles de l'Institution Royale ou des écoles particulières, s'il s'agit de catholiques de langue anglaise.

En 1841, 1846 et 1849, l'Acte d'Éducation est amendé afin de pourvoir à l'ouverture d'une école dans chaque canton, avec élection de commissaires, imposition de taxes scolaires destinées au maintien d'une école. Dans chaque municipalité, une école modèle peut être établie, de même que des écoles pour les dissidents lorsque demande en est faite. La loi pourvoit à la nomination d'un bureau d'examineurs pour les candi-

dates à un diplôme d'enseignement et enfin à la nomination d'un Surintendant de l'Instruction Publique dans la province de Québec.

Il est plausible que vers 1830, les écoles à Saint-Gilles, dont fait mention le géographe Bouchette, furent érigées en vertu des amendements de la Loi de 1829 qui donne aux pauvres l'avantage de fréquenter les écoles gratuitement.

Dans les cahiers du terrier seigneurial de Saint-Gilles, on peut lire que vers 1830, il existe dans diverses concessions de la seigneurie quelques écoles.

Le premier cahier des délibérations de la Commission Scolaire de Saint-Gilles mentionne John Fraser, secrétaire de l'ancienne commission et cela en 1845. On y voit qu'une somme de 107,68 \$ a été dépensée pour fins d'éducation et 430,88 \$ pour la construction d'écoles.

Il semble qu'en 1845, il se produit une poussée sérieuse pour l'organisation des écoles.

En 1846, le secrétaire Fraser paie une somme de 93,58 \$ aux premiers instituteurs que l'on connaît: Daniel Blaney, Arthur O'Malley, Bernard McGuire, Régis Bergeron, T. Georges Côté. Il semble que tous n'enseignent que quelques mois.

Les activités des commissaires semblent réduites à zéro jusqu'en 1852, d'après le défaut d'entrées dans le premier cahier. Le recensement de 1851 ne fait pas mention de maître d'école, quoiqu'il signale l'existence de deux écoles dans Saint-Gilles.

Le docteur Meilleur, surintendant, accorda un octroi de 126,64 \$ pour l'enseignement et le gouverneur en conseil, par un ordre du 3 décembre 1852, nomme l'abbé Étienne Chartier, Narcisse Dionne, Thomas Têtu, Flavien Demers et Charles Timony, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Gilles.

Le 12 décembre 1852 a lieu la première assemblée de la commission scolaire. Monsieur le curé Étienne Chartier est choisi président et monsieur Dionne, secrétaire-trésorier. Ce dernier fait part de la réception de 49 \$

reçue de la veuve Fraser, épouse de l'ancien secrétaire.

On procéda ensuite à la division de la paroisse en 4 arrondissements. Le numéro 1, l'école du village, le numéro 2, l'école du rang Saint-Thomas (Saint-Narcisse aujourd'hui), le numéro 3, l'école du Bras et le numéro 4, l'école de la rivière Noire (Saint-Agapit aujourd'hui).

Malheureusement, le décès prématuré de monsieur le curé Chartier vint entraver l'essor qu'il pensait donner à l'instruction dans sa paroisse.

Son successeur, l'abbé William Richardson se dépensa avec succès variables pour le progrès des écoles.

En 1853, seule l'école de la rivière Noire a un professeur. En 1854, Alexandre Lamarche enseigne à la rivière Noire, tandis que Georges Côté est titulaire de la classe du village qui est réparée pour 100 \$. En 1855, seule l'école du village est ouverte. En 1856, elle fonctionne encore avec celle de la rivière Noire.

En 1857 et 1858, ces deux classes fonctionnent toutes deux et en plus un ou une titulaire enseigne quelque temps au rang Saint-Thomas.

C'est aussi en 1858 que l'abbé Richardson, avec l'assentiment de la majorité des commissaires et malgré une opposition de gens qui n'en voient pas la nécessité, fait construire une école neuve au village, ce qui coûta 270,16 \$ à la commission.

Il est possible que le rang du Bras ait eu un maître en 1859, mais le rang Saint-Thomas n'en eut point. En 1860, seules les écoles de la rivière Noire et du village eurent des maîtres. Enfin, en 1861 et 1862, le rang St-Thomas a une enseignante: Malvina Brisson.

Les rapports de la commission scolaire sont muets jusqu'en 1866, sauf mention de l'engagement de Edwidge Lacoste, qui n'enseigne probablement pas, et Clarisse Boisvert qui enseigne huit mois à l'école du village en 1865.

De 1866 à 1870, c'est le silence dans les minutes de la commission scolaire.

Le 8 avril 1866, les commissaires avaient nommé trois évaluateurs:



Nazaire Dionne, Alexis Montminy père et John Buchanan. Georges Côté était président et secrétaire. Le 30 juillet, on fit l'élection de nouveaux commissaires : Narcisse Dionne, l'abbé F. Gauthier, Nazaire Dionne, Étienne Marcoux et Edward Boyle. Le 13 août, monsieur le curé était choisi comme président et Alexis Montminy, secrétaire-trésorier.

De nouveaux évaluateurs sont nommés : Joseph Lefebvre, Georges Côté, Bryan Shallow. À cause sans doute de l'opposition des contribuables, il ne fut plus question de rôle de perception et sans argent, la commission ne peut ouvrir ses écoles jusqu'à l'arrivée de l'abbé Bernier en 1870. À partir de cette année, un rôle de perception est dressé et les écoles sont mises sur un pied plus stable pour leur fonctionnement.

Vous trouverez dans le tableau ci-contre la liste des premiers professeurs pour l'époque héroïque dont nous venons de parler.

Le 30 mai 1870, le lieutenant-gouverneur nommait de nouveau les membres de la commission scolaire : Alexis Montminy, père, Jean Délâge, Augustin Demers, Charles Têtu et Magloire Brochu devenaient ainsi membres de la nouvelle commission réorganisée.

Le 13 juin, Charles Têtu était élu président et Alexis Montminy, fils, secrétaire.

À la séance du 8 juillet, ils délimitèrent les arrondissements de Saint-Gilles en laissant de côté les rangs de Saint-Narcisse qui parlaient de s'organiser en paroisses distinctes.

L'arrondissement numéro 1 comprenait les rangs de chaque côté de la rivière, depuis l'Embarras jusque chez monsieur J.-B. Demers inclus. La cotisation de cet arrondissement était fixée à 0,60 \$ dans le cent et, en plus, une rétribution mensuelle de 0,06 \$ par enfant d'âge scolaire.

L'arrondissement numéro 2 comprenait les propriétés depuis monsieur J.-B. Demers jusqu'à l'extrémité nord de la paroisse, l'école étant située chez F.-X. St-Onge.

Nom de l'école	Titulaire	Date	Salaire	
Rivière Noire	J. Alex Lamarche	1 ^{er} juillet 1854	160 \$	
		13 septembre 1858	100 \$	
	Emmèlie Lemay	1 ^{er} juillet 1859	112 \$	
		1 ^{er} juillet 1860	104 \$	
		13 juillet 1862	80 \$	
Village	Delphine Sévigny	17 août 1858	100 \$	
		1 ^{er} août 1859	96 \$	
	Clarisse Ferland	13 juillet 1861	80 \$	
		Clarisse Boisvert	10 juillet 1865	104 \$
			Rang Saint-Thomas	Camille Bisson

L'arrondissement numéro 3 comprenait les contribuables des deux côtés de la rivière depuis les premières terres de l'Embarras jusqu'à l'extrémité sud de la paroisse. Une cotisation de 1,40 \$ du cent et une rétribution de 0,10 \$ par mois furent fixées pour cet arrondissement. L'école fut d'abord chez J.-B. Gagné, puis plus tard chez Louis Délâge.

L'arrondissement numéro 4 comprenait les deux côtés de la rivière le Bras. Une cotisation de 1 \$ dans le cent et une rétribution de 0,06 \$ par mois par enfant furent fixées pour les gens de ce rang. L'école située chez Louis Gelly subit des réparations pour 38 \$. Les parents devaient en plus fournir le bois de chauffage.

Le 6 septembre 1870, les protestants, usant de leurs droits, se déclarèrent dissidents. Messieurs William King, Joseph Lefebvre, Robert Crane et James Fraser formèrent un bureau de syndics, sous la présidence de William King et dont le secrétaire était James Fraser. Nous ne pouvons dire s'ils eurent une école bien à eux dans Saint-Gilles ou s'ils se contentèrent d'utiliser une maison privée.

Chaque arrondissement préférait garder ses revenus et payer ses dépenses. Le président fut autorisé à acheter des terrains au centre des arrondissements numéros 2 et 3.

Cependant, le rôle d'évaluation de

1870 semblait de digestion difficile pour certains contribuables qui le contestèrent. Les commissaires durent nommer, le 20 mars 1871, Anselme Lagacé, Louis Délâge et Edward Boyle, cotiseurs qui furent assermentés le 24 mars par Étienne Théodore Pâquet de Saint-Nicholas et la validité du rôle fait par eux ne fut plus contestée.

En 1875, il fut réglementé que les instituteurs donneraient six heures de classe par jour et ce, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, et cinq heures du mois d'octobre au 1^{er} avril. Les vacances d'été étaient fixées du 1^{er} août jusqu'au 1^{er} septembre et celles d'hiver du 25 décembre au 8 janvier.

En mars 1879, les contribuables de l'école de l'Embarras demandèrent la fermeture de leur école et leur annexion au village. On décida de faire alterner l'enseignement, trois mois dans une école et trois mois dans l'autre. La commission scolaire se chargeait de déménager l'enseignante. C'était un régime peu favorable à la scolarité et à l'avancement des élèves. Il fut désapprouvé par monsieur l'inspecteur Béland. Celui-ci recommanda dès 1878 et 1880, l'établissement d'une école modèle au village. Dans ce but, les commissaires décidèrent en 1885 d'acheter pour la somme de 30 \$ le terrain de monsieur Michel Parent, maintenant utilisé

comme stationnement municipal. On croit que l'école fut construite vers 1907.

L'ouverture d'une école au nord-est de la rivière (rang Saint-Pierre) fut décidée en décembre 1893. Monsieur Théodule Gagné en fournissait le local en attendant la construction de l'école.

L'école des Demers (arrondissement numéro 6) a débuté en janvier 1899 et celle du rang Sainte-Anne vers 1907; jusque-là les enfants suivaient la classe faite par une sous-maîtresse du village.

L'administration des revenus et dépenses fut changée en septembre 1894. Au lieu de répartir les revenus et dépenses suivant chacun des arrondissements, à partir de cette date ils ne formèrent plus qu'un fonds commun.

En 1907, la nouvelle école du village est terminée et acceptée. L'ancienne, celle de 1858, est vendue pour la somme de 380 \$ et, sauf erreur, elle est devenue la résidence de monsieur Félix Dubosq.

L'école du rang Sainte-Anne fut construite en 1909 et l'école du bas de la paroisse fut aussi reconstruite pour 975 \$. Elle le fut de nouveau en 1942. En 1912, on reconstruisit celle du haut de la paroisse et en 1916, un étage fut ajouté à l'école du village pour y

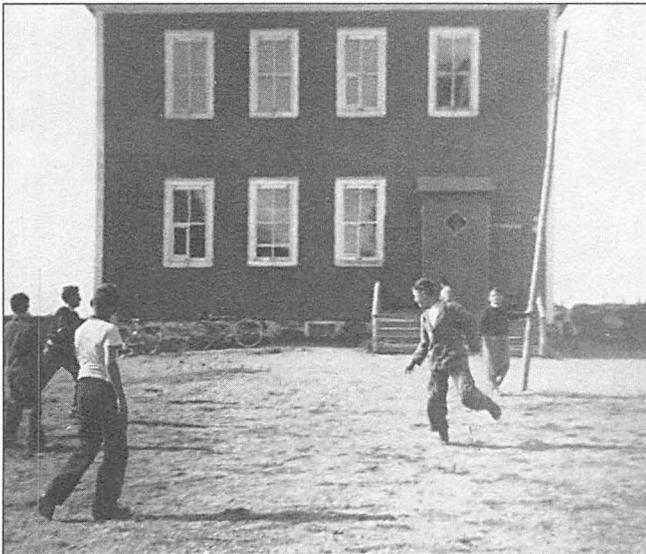


Classe de 1951, à l'avant de la salle municipale. De g. à d., à l'arrière, Alphonse Delage, Pierre Tailleur, Gaston Parent, professeur, Louis-Gilles Bolduc, Gaston Demers, Claude Montminy, Jean-Pierre Montminy, Jean-Marie Tailleur, Lionel Gagné, Laurent Côté, Bertrand Montminy, Roger Delage; au centre, Jean-Guy Demers, Paul-Émile Boutin, Irving Doherty, Dermot O'Hurley, Robert Gagné, Armand Delage, Octave Côté, Bernard Montminy, Bertrand Demers, Napoléon Montminy, Réal Montminy, Guy Fournier, Michel Montminy; à l'avant, Hector Delage, Philippe Roy, Maurice Montminy, Gaston St-Hilaire, George Doherty et Rodrigue Boutin

recevoir deux classes. C'est à partir de cette année que remonte l'école modèle, recommandée depuis 1878. Ces travaux au village coûtèrent la jolie somme de 1295 \$ et furent exécutés par monsieur Joseph Aubert.

Après quelques années au cours

desquelles la classe des petits se tint dans la cuisine de monsieur J.-B. Demers, aménagée pour la circonstance et déménagée un peu au sud-est du chemin, la commission scolaire, dont monsieur Alfred Béland était président, décida d'engager un professeur

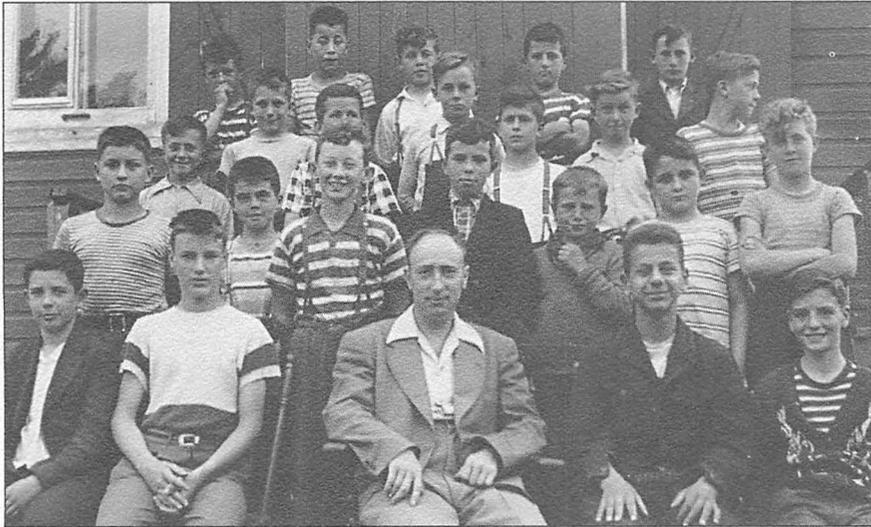


L'école du village construite en 1907; elle était située au fond du stationnement municipal, du côté ouest de la rue Principale



Le Couvent de Saint-Gilles au début des années 1960; à l'avant, Claude Bolduc





Classe de 1952 devant l'école du village. De g. à d., à l'arrière, Roger Gagné, Gilles Demers, Claude Goulet, Jacques Demers, René Aubert, Louis Delage, Denis Demers, René Gagné, George Doherty, Lucien Tailleur, Hector Delage; au centre, Victor Goulet, Yves Montminy, Denis Martineau, André Rochette, Rodrigue Boutin, Louis-Nazaire Demers, Yvon Hamel, Gilbert Marois; à l'avant, Gaston St-Hilaire, Dermot O'Hurley, Gaston Parent, professeur, Guy Fournier et Michel Montminy

laïque, monsieur Gaston Parent, qui prit charge des garçons. L'arrière-scène de la salle municipale d'alors fut organisée en salle de cours et elle fut utilisée comme telle jusqu'en 1952.

Le 9 janvier 1952, les révérendes Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie prirent charge du couvent près de l'église, construit au cours de l'été par monsieur Hervé Demers. Les



Examen de fin d'année à l'école du bas de la paroisse en 1934. De g. à d., à l'arrière, Cécile Larochelle, Jérôme Larochelle, Rita Châtigny; au centre à l'arrière, l'institutrice Madame Gobeil; au centre, Jeannine Croteau, Jeannine Châtigny, Jeanne Labonté, Étienne Gendron, Marie-Laure Labonté et Rosaire Larochelle; à l'avant, Siméon Larochelle, Lucienne Labonté, Jean-Paul Labonté, Lorenzo Châtigny et Magella Châtigny. L'école était située sur la terre de monsieur Georges Vaillancourt.

garçons occupèrent une classe dans l'ancienne école modèle.

La population scolaire ayant suffisamment augmenté, le besoin d'une autre école se fit pressant: l'École Centrale ouvrit ses portes en janvier 1963. Les entrepreneurs Philippe Paré et Robert Doyle de Plessisville en furent les constructeurs.

Lors de la formation de la Commission scolaire Lotbinière, cette école devint l'École Étienne-Chartier.

Les religieuses, arrivées en 1952, quittèrent le couvent à l'été 1972. Des professeurs laïques assurent l'enseignement.

En 1972-1973, monsieur Claude Jobin fut le premier principal laïque et monsieur Louis Demers lui succéda en 1976-1977.

En 1977-1978, on compte 217 élèves inscrits à l'École Étienne-Chartier.

Par la suite, les directeurs d'école seront monsieur Robert Samson de 1981 à 1985, monsieur André Doyon de 1985 à 1989, monsieur Jean Dessureault de 1989 à 1992, madame Diane Gravel de 1992 à 1996, mon-



Marie-Anna Parent, institutrice, avec sa classe d'écoliers à l'école du rang de la Ligne à Saint-Agapit, au début des années 1930

sieur François Julien de 1996 à 1999 et madame Gisèle Camiré depuis 1999.

La Commission scolaire de Lotbinière est devenue le 1^{er} juillet 1998 la Commission scolaire des Navigateurs, se regroupant avec la Commission scolaire des Chutes de la Chaudière et la Commission scolaire de Lévis.

Les comités d'école qui existaient autrefois sont devenus des conseils d'établissement. Ils sont composés d'un nombre égal de parents et d'en-



École du bas de la paroisse



École no 4, rang Bras nord, à l'été 1956

seignants ou de membres du personnel. Ces conseils d'établissement ont maintenant un pouvoir décisionnel permettant à chaque milieu d'adapter l'école à ses besoins.

En 2000, la garderie scolaire ouvre ses portes et le couvent est fermé temporairement afin d'évaluer les travaux à faire pour le rendre plus fonctionnel et sécuritaire.



Élèves de la classe 1958, à l'école no 4, rang Bras nord. De g. à d., 1^{re} rangée à l'arrière, Ginette Bouffard, Berthe Demers, Claude Demers, Yvette Demers, Julienne Demers; 2^e rangée, Carmen Demers, Laurent Montminy, Raymond Fortier, Bruno Fortier, Jacques Lacasse, Jules Fortier et Yvon Fortier; 3^e rangée, Daniel Montminy, Ginette Fortier, Doris Montminy; 4^e rangée à l'avant, Lise Boisclair, Pierre Fortier, Francine Bouffard, Jean-Luc Bilodeau et Marcel Bouffard. L'institutrice était mademoiselle Pauline Demers.



Élèves de l'école no 4, rang Bras nord, à l'examen de fin d'année en juin 1951. Enseignante: Fernande Audesse Tardif



Un partenariat intervenu en 2002 entre la Commission scolaire des Navigateurs et le ministère de l'Éducation, la Municipalité de Saint-Gilles et le ministère de la Culture et des Com-

munications permet la réfection du couvent, lequel ouvre à nouveau ses portes en décembre 2002, après une cure de rajeunissement majeure ayant débuté le 12 août 2002. Il loge main-



Les élèves de la classe de 3^e année garçons, en 1957-1958, De g. à d., à l'arrière, Michel Rousseau, Michel Boutin, Michel Aubert, Raymond Pelletier, Marcel Bilodeau, Jean-Pierre Boutin, Denis Lafleur; au centre, Claude Baron, Raymond Marois, Roch Montminy, Félix Blais, François Parent, Pierre Demers, Réal Aubert, Normand Grondin; à l'avant, Jacques Lafleur, Denis Grondin, Paul-Émile Méthot, curé, Yves Dubosq et Noël Aubert. L'institutrice était Raymonde Demers.

tenant au premier plancher la garderie scolaire, au second une bibliothèque scolaire et municipale et des locaux pour l'informatique, la musique et les professionnels de l'école au 3^e étage. Le bâtiment est desservi par un ascenseur et une passerelle relie dorénavant le couvent à l'École Étienne-Chartier. Ce projet assure la jeune clientèle scolaire locale de pouvoir bénéficier des services d'éducation sans avoir à se déplacer à l'extérieur de la municipalité. Il aura coûté la somme d'environ 785000 \$, répartie approximativement entre le ministère de l'Éducation pour 325000 \$, la Commission scolaire des Navigateurs pour 240000 \$, la Municipalité de Saint-Gilles pour 110000 \$ et le ministère de la Culture et des Communications pour 110000 \$.

Le personnel de l'école pour l'année 2002-2003 est composé de Gisèle Camiré, directrice; Sylvie Rail, maternelle 4 ans; Constance Bernatchez et Claire Gallichan, maternelle 5 ans; Nathalie Ferland, 1^{re} année;

Pensionnat des Religieuses Ursulines
DE QUÉBEC

BULLETIN MENSUEL

Mademoiselle Marie-Anna Parent

Élève en 3^e année b. moyen

Rang de classe 17^e sur 40 élèves

Conduite.....	<i>Très bien</i>		
Instruction religieuse.....	<i>Très bien</i>	<i>72</i>	10.0 points sur 10.0
Histoire de l'Église.....	<i>Très bien</i>	<i>9.6</i>	" " 10.0
Classe Française.....	<i>Très bien</i>	<i>20.8</i>	" " 40.0
Classe Anglaise.....	<i>Très bien</i>	<i>24.7</i>	" " 40.0
Logique.....			" " 10.0
Arithmétique.....			" " 10.0
Géométrie.....	<i>Très bien</i>	<i>7.9</i>	" " 10.0
Algèbre.....			" " 10.0
Tenue des Livres.....			" " 10.0
Histoire.....	<i>Très bien</i>	<i>8.7</i>	" " 10.0
Géographie.....			" " 10.0
Pédagogie.....	<i>Très bien</i>	<i>72</i>	10.0 " " 10.0
Astronomie.....	<i>Très bien</i>	<i>9.8</i>	" " 10.0
Botanique.....			" " 10.0
Minéralogie et Géologie.....			" " 10.0
Zoologie.....			" " 10.0
Physique.....			" " 10.0
Chimie.....			" " 10.0
Hygiène.....			" " 10.0
Ouvrage.....	<i>Très bien</i>		" " 10.0
Écriture.....	<i>Très bien</i>		" " 10.0
Dessin.....	<i>Très bien</i>	<i>72</i>	10.0 " " 10.0
Piano.....			" " 10.0
Chant.....			" " 10.0
Solfège.....			" " 10.0
Economie domestique.....	<i>Très bien</i>		" " 10.0
Politesse.....	<i>Très bien</i>		" " 10.0

Non langage: bien

LA MAÎTRESSE GÉNÉRALE

1928..... *7 oct.*

Les notes : très bien, bien, assez bien, indiquent la conduite et l'attention de l'élève en classe. Les points : la capacité de l'élève.

Bulletin scolaire mensuel de 3^e année de Marie-Anna Parent, le 7 octobre 1928



Maude Gagné, 1^{re} et 2^e année ; Carmelle Demers, 2^e année ; Diane Bédard, 3^e année ; Madeleine Charest, 4^e année ; Myriam Tremblay, 5^e année ; André Bilodeau, 6^e année ; Rachel Grondin, secrétaire ; Pierre Fortier, concierge ; Ginette Fortier, Huguette Montminy et Micheline Veilleux, surveillantes du midi ; Isabelle Rousseau, orthopédagogue ; Marianne Paquette, psychologue ; Émilie Lemieux, éducatrice ; Caroline Poulin, anglais ; France Olivier, éducation physique ; Éric Vachon, musique ; Josée Napert, service de garde ; et Kathleen Small, éducatrice au service de garde.

En 2002-2003, 172 élèves fréquentent l'École Étienne-Chartier.

Réf. : M^{re} Amédée Gosselin, Cours d'histoire de l'Église canadienne ; Bertrand et Desrosiers – Histoire du Canada
Archives de la commission scolaire

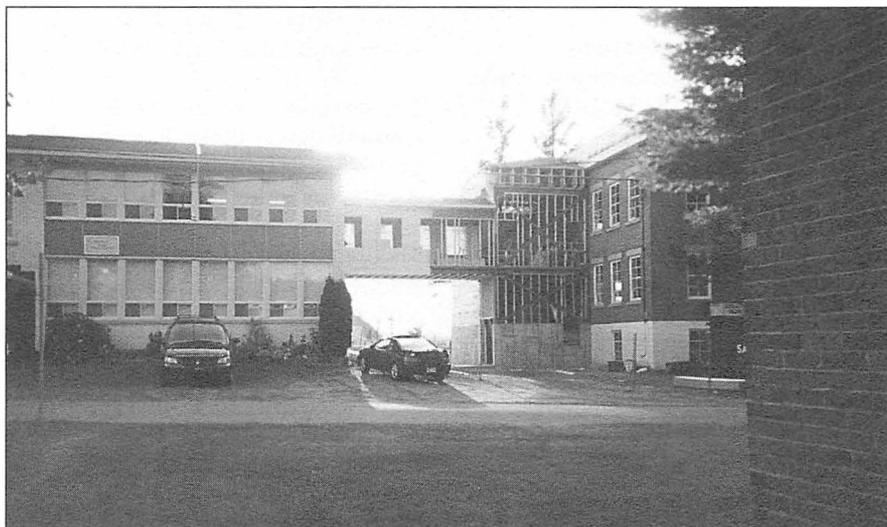
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le 20 janvier 1965, le lieutenant-gouverneur, par arrêté en conseil numéro 116, constituait une commission scolaire régionale sous le nom de « Commission scolaire régionale de Tilly ».

Le territoire couvert par cette régionale comprenait les commissions scolaires de niveau élémentaire suivantes : Sainte-Foy, Chau-



École Étienne-Chartier



Rénovation du Couvent de Saint-Gilles et ajout d'une passerelle, en septembre 2002



Le parc de l'école Étienne-Chartier et la rénovation du couvent, en octobre 2002



dière, Etchemin, Marie-Victorin et Lotbinière.

Ainsi la Commission scolaire régionale de Tilly devenait la 55^e à se constituer. La population rurale désirait organiser des écoles secondaires bien structurées pour son vaste territoire.

Il a donc été décidé de construire deux écoles secondaires pour desservir le comté de Lotbinière. L'École secondaire Pamphile-Lemay, sise à Sainte-Croix, et l'École secondaire Beauvage, sise à Saint-Agapit, répondent maintenant aux exigences de l'éducation moderne. C'est à ce dernier endroit que les élèves de Saint-Gilles peuvent suivre leurs cours de niveau secondaire depuis son ouverture en 1971.

Les présidents et secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire de Saint-Gilles de 1845 à 1875

1845	John Fraser, secrétaire-trésorier
1852	Abbé Étienne Chartier, président
1852	Narcisse Dionne, secrétaire-trésorier
1853 à 1858	Abbé William Richardson, président et secrétaire-trésorier
1866	Abbé Félix Gauthier, président
1866	Alexis Montminy, secrétaire-trésorier
1870	Charles Têtu, président
1870	Alexis Montminy (fils), secrétaire-trésorier

Les présidents de la Commission scolaire de Saint-Gilles de 1875 à 1971

Anselme Lagacé, 1^{er} décembre 1875
Francis M. O'Donnell, 8 juillet 1879
Narcisse Dionne, 18 juillet 1881
Sifroi Lafleur, 27 juillet 1885
François Montminy, 21 juillet 1890
Eusèbe Têtu, 25 juillet 1892
Charles Montminy, 23 juillet 1894
Honoré Dionne, 26 août 1896
Félix Boyle, 14 juillet 1897
Onésime Tardif, 26 juillet 1898
Alfred Demers, 15 août 1901

Nazaire Demers, 7 août 1902
Thomas Chadwick, 19 juillet 1907
Louis Marois, 9 août 1907
Joseph Demers, 24 janvier 1908
Alfred Demers, 12 juillet 1914
Johnny Marois, 8 juillet 1917
Joseph Aubert, 18 juillet 1920
Théophile Bilodeau, 5 août 1923
Clovis Hamel, 22 juillet 1925
Léger Demers, 14 juillet 1929
Amédée Gilles Montminy,
27 juillet 1930
Albert Demers, 24 mai 1936
Georges-Henri Côté, 17 juillet 1938
Alfred Béland, 9 juillet 1939
Eugène Boutin, 19 juillet 1954
Henri Demers, 11 juillet 1955
J.-Maurice Demers, 15 juillet 1957
Roland Grondin, 10 juillet 1961
Jean-Baptiste Goulet, 8 mai 1963
Benoît Demers, 17 juin 1968
Normand Bolduc, 9 juin 1969

Les secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire de Saint-Gilles de 1875 à 1971

Alexis Montminy, fils,
1^{er} décembre 1875
Magloire Dubé, 21 avril 1878
Alexis Montminy, fils, 17 juillet 1879
Victor Demers, 15 novembre 1905
G. Ferdinand Montminy, 23 mai 1909
Léonidas Montminy, 27 mai 1923
Alphée Demers, 28 novembre 1925
Valère Bolduc, 16 août 1936
Benoît Tailleur, 12 février 1962
Jean-Claude Boutin, 29 avril 1963
René Aubert, 18 juin 1967 jusqu'au
30 juin 1971

À compter du 1^{er} juillet 1971, la Commission scolaire de Saint-Gilles cessera d'exister et la municipalité de Saint-Gilles fera partie de la Commission scolaire de Lotbinière, devenue aujourd'hui, suite à une fusion en 1998, la Commission scolaire des Navigateurs.

Contrat d'engagement d'une maîtresse d'école au début des années 1900

Les commissaires d'écoles et les parents, au début des années 1900, avaient des critères et des règles

strictes lorsque venait le temps d'embaucher une maîtresse d'école. L'enseignement était relié de très près au clergé et était presque exclusivement dispensé par des religieux. Aussi, lorsqu'une école était confiée à une enseignante, on jugeait bon à l'époque de lui faire connaître certaines règles pratiques. Le lecteur, avec un œil amusé, croyons-nous, pourra constater à la lecture de ce qui suit, à quoi pouvait ressembler le contrat d'engagement d'une maîtresse d'école à l'époque.

1. Ne doit pas être mariée.
2. Ne doit jamais se tenir en compagnie d'hommes.
3. Doit toujours être à la maison entre 8 h00 du soir et 6 h00 du matin, à moins d'être en train de travailler à l'école.
4. Ne doit pas se tenir dans ou près du restaurant du village.
5. Ne doit jamais quitter le village sans la permission des commissaires.
6. Ne doit pas fumer.
7. Ne doit pas boire de vin, de whisky ou de bière.
8. Ne doit jamais aller en carriole avec un autre homme que son père ou son frère.
9. Ne doit pas porter de couleurs voyantes.
10. Ne doit pas faire des « arrangements » avec ses cheveux.
11. Doit porter au moins deux vêtements supérieurs, dont un châle.
12. Aucune robe ne devra être plus de deux pouces au-dessus de la cheville.
13. L'école devra toujours être très propre et accueillante:
 - a) doit balayer le plancher de la classe tous les jours;
 - b) doit laver le plancher de la classe au moins une fois la semaine à l'eau chaude et savonneuse;
 - c) doit nettoyer le tableau au moins une fois par jour;
 - d) doit allumer le feu dans la fournaise à 7 h00 du matin afin que la classe soit réchauffée à l'arrivée des élèves vers 8 h00.

QUATRIÈME PARTIE

*Il était
une fois...*



Le village de Saint-Gilles en hiver, vers les années 1900

*une
Municipalité*

CHAPITRE VII

La vie municipale



Côté nord du village de Saint-Gilles, vers les années 1930, pris à partir du clocher de l'église

Le premier chemin

Les années 1782 à 1792 furent des années héroïques pour les pionniers de Saint-Gilles, sans chemin et vivant à 15 milles et plus de Saint-Nicholas où ils devaient se rendre pour se procurer les objets de première nécessité. Le premier moulin à farine fut construit en 1791 par Arthur Davidson. Au cours de l'été de 1791, les pionniers s'unirent pour faire pression afin d'obtenir un chemin vers Saint-Nicholas.

Le capitaine Demers de Saint-Nicholas se fit leur porte-parole auprès du grand voyer Renaud où ils se rendirent en délégation.

Peu après, le grand voyer demanda au capitaine Relet de Saint-Gilles, quelle était la longueur du chemin que les habitants étaient disposés à faire eux-mêmes. Le seigneur Davidson accepta d'en construire une partie. Le 22 septembre 1791, ils se réunissent devant M^e Alexandre Dumas, notaire, qui dresse un acte d'accord par lequel chacun s'engage à faire sa part, pourvu que ce chemin soit commencé au printemps 1792.

Une copie de cet acte se trouve dans les archives municipales de Saint-Gilles et on peut y lire le nom des signataires où de nouveaux noms apparaissent. Ce chemin de sortie débouchera au bord du fleuve, à prendre chez René Simonneau et Bergeron et une ligne parallèle de 15 pieds jusqu'au Bras (rivière Beauvillage), et à partir de cet endroit jusqu'au dernier habitant de Saint-Gilles. Cela fait une longueur d'environ 15 milles.

L'ouverture de ce premier débouché de Saint-Gilles vers Saint-Nicholas est menée rondement puisque le 7 août 1792, le grand voyer Renaud en fait l'inauguration officielle à la circulation.

LE RECENSEMENT NOMINAL 1851

Il semble qu'au cours de l'automne 1851, le premier recensement nominal des différentes paroisses du comté se fit pour la première fois sous le régime anglais.

À Saint-Gilles, ce travail fut exécuté par le notaire Noël de Saint-Antoine et à Saint-Sylvestre par les notaires Dan. Byrne et Laurent Pâquet. On voit qu'en 1851, Saint-Gilles compte 1030 âmes, dont 546 hommes et 484 femmes, réparties dans 173 familles et vivant dans 155 maisons. Les catholiques sont au nombre de 891 et les protestants totalisent 139 personnes.

Quand on entend dire qu'autrefois la population de Saint-Gilles était à demi protestante, on voit que cette

assertion est très exagérée, de même que pour la proportion des races. Il y a en 1851, 283 personnes de langue anglaise et 713 de langue française auxquelles il faudrait ajouter les 34 descendants des pionniers allemands qui parlent la langue française, celle de leur mère.

Les habitants de langue anglaise se composent de 222 Irlandais, de 21 Écossais, de 39 Anglais et d'un seul d'origine américaine.

Il y a deux chapelles à Saint-Gilles : l'église catholique, construite en 1827 pièces sur pièces, d'une contenance d'environ 500 personnes et une chapelle protestante anglicane située sur les bords de la rivière Beauvillage, non loin du chemin Gosford. Elle avait une contenance d'environ 250 personnes. La date de sa construction est inconnue, mais elle doit remonter aux alentours de 1838 ou 1840.

Voici certains détails de ce recensement nominal de 1851, comprenant les paroisses de Saint-Gilles, Saint-Narcisse et Saint-Agapit, indiquant les noms des familles et leur lieu d'origine.

Québec

Les Fournier, Lefebvre, Legris dit Lépine, Guérard.

Saint-Nicholas

Les Demers, Gagnon, Gosselin, Déry, Pâquet, Gingras, Grégoire, Simonneau, Magnan, Langlois, Bélanger, Dubois, Olivier, Fortier, Bergeron, Vermette, Béland, Douville.

Saint-Antoine

Les Croteau, Jacques, Baron, Turgeon, Normand dit Pouckville, Dion dit Deslauriers, Aubin, Sévigny dit Lafleur.

Ancienne-Lorette

Les Délâge.

Sainte-Croix

Les Moffat.

Saint-Michel-de-Bellechasse

Les Roy, Gendron, Brochu.

Saint-Gervais

Les Couture, Audet dit Lapointe, Fradette.

Sainte-Marie-de-Beauce

Les Marcoux, Boivin.

Pointe-Lévis

Les Montminy, Samson, Paradis, Carrier, Lemieux, Guay, Taylor, Turgeon, Lambert, Bégin, Labrie.

Saint-Louis-de-Lotbinière

Les Hamel.

Saint-Thomas-de-Montmagny

Les Têtu, Côté, Boulay.

Rivière-Ouelle

Les Dionne.

Angleterre

Les Rowe, Gorman, Richardson, Crane, Brown, Stokes, Hasslett, Smith.

Écosse

Les Sample, Ramsay, Fraser.

Irlande

Les Blaney, Buchanan, Boyle, Brennan, Cox, Colclough, Chadwick, Daly, Dease, Doran, Fahey, McGuire, McCown, O'Donnell, Reed, Shallow, Spear, Shields, Timony. Les O'Doherty viennent un peu plus tard.

Allemagne

Les Hoffman, Koch (Caux), Bayer (Payeur), Wagner, Kithardt.

Réf.: Copie manuscrite faite par Robert Tardif, neveu du docteur Caux, employé civil à Ottawa.

Des familles actuelles de Saint-Gilles, nous constatons que c'est un petit nombre des familles de 1851 qui ont persévéré dans la région.

Ceci est spécialement vrai en ce qui regarde les familles irlandaises qui ne comptaient en 1948 que quatre représentantes à Saint-Gilles et seulement une trentaine de personnes dans les limites de la seigneurie.

À partir de 1875, l'émigration vers les centres urbains, américains surtout, fut très active chez les Canadiens de toutes langues, mais chez les Irlandais, qui n'avaient pas l'obstacle de la langue pour se fixer aux États-Unis, cette émigration fut plus intense encore.

LES DÉBUTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Au temps du gouverneur Aylmer en 1831, le parlement des deux Canada vota la loi des Municipalités qui donnait à un conseil municipal élu



par le peuple la gérance des affaires publiques dans les villes et les campagnes. Ces conseils devaient remplacer les juges de paix contrôlés par le gouverneur en conseil. Quelques années plus tard, Colborne faisait nommer le maire par le gouverneur.

Il semble que durant les années qui suivirent cette législation, il y eut un conseil de district formé de représentants de chaque paroisse de ce district. Nous croyons que la partie sud de Lotbinière faisait partie du conseil inférieur du comté de Dorchester avec siège à Saint-Nicholas.

Une lettre, d'un correspondant de la Gazette du 3 février 1842, laisse entendre que la Loi d'élection de ces représentants est faite de telle manière qu'il est facile de frustrer la majorité des électeurs du droit conféré par la Loi. Il raconte comment, le 10 janvier 1842, la foule réunie autour des « hustings » semble considérer l'élection d'une personne apte à les représenter au conseil de district comme une question capitale.

À neuf heures, deux candidats, qu'il ne nomme malheureusement pas, sont présentés. L'un est contre toute taxe et l'autre en faveur de taxes modiques: « qui achèteraient ce qu'il faut d'huile pour graisser les rouages criards de la lourde machine de l'ordonnance des municipalités. » Les partisans des taxes modiques sont en petit nombre. La majorité criait: « Nous ne voulons pas de machine. Elle nous a été imposée de force. Nous pouvons en avoir une qui ne coûtera rien. »

Le candidat de la minorité demande le vote. Or, le président refuse d'enregistrer les votes autrement qu'un à la fois pour chaque candidat. Comme il n'y a que cinq heures et demie pour enregistrer tous les votes, la majorité, craignant que ce temps soit insuffisant, devient furieuse et en peu de temps, le président et le candidat en faveur des taxes quittent la salle en grande hâte par les fenêtres. En 1849, le parlement amende et améliore la Loi des Municipalités en la mettant sur une base plus appropriée au progrès et à l'administration des paroisses.

Les premiers indices de l'organisation municipale dans la Seigneurie de Saint-Gilles, nous les trouvons dans les premiers feuillets détachés du livre des minutes du conseil de la municipalité de Lotbinière, numéro 2, conservés dans les archives municipales de Saint-Gilles. Nous croyons que Saint-Gilles et Saint-Sylvestre formaient conjointement cette municipalité numéro 2. Le 3 octobre 1844, il est fait mention du chemin de Jéricho (rang Saint-Thomas, dans Saint-Narcisse aujourd'hui).

Le 14 juillet 1845, sont élus conseillers: Thomas Goldrich, William McGrath, John Hogan, Flavien Carrier, Arthur Heaney et Étienne Dubois.

L'élection est présidée par Robert Houley. J. P. Thomas Goldrich est élu maire le 21 juillet et Peter Plunkett, secrétaire. Il n'y a dans ce cahier aucune entrée jusqu'au 9 juillet 1849, alors que Francis Létourneau et Edward Donoghly sont élus conseillers. Les membres de ce conseil semblent être des citoyens de Saint-Sylvestre. Avaient-ils autorité pour régir les affaires de Saint-Gilles? Le 10 septembre 1849, avait lieu l'élection d'un conseil composé de représentants (2 ou 3) ayant leur domicile à Saint-Gilles et de représentants de Saint-Sylvestre. Voici les noms des élus: Me Alexis Côté, notaire public, Robert Buchanan, Edward Donoghly, Daniel McCaffrey, François Létourneau, J.B. Carrier. Alexis Côté est élu maire le 10 septembre et Edward Butler engagé comme secrétaire-trésorier.

La première séance est orageuse. Le nouveau maire refuse de présider l'assemblée et quitte la salle. On le remplace temporairement par Daniel McCaffrey. La raison pour laquelle le notaire Côté quitte la salle n'est pas donnée; on suppose que c'est en raison de l'engagement d'un secrétaire qui est unilingue anglais. En décembre, le cahier des minutes mentionne l'engagement d'un interprète en la personne du député grand-voyer Burnett pour la somme de 0,52 \$ par jour à prendre sur le salaire déjà mince du secrétaire.

Les délibérations de cette première séance d'un conseil conjoint pour Saint-Gilles et Saint-Sylvestre portent sur les résolutions suivantes:

1. Les juges de paix verseront à la corporation les amendes qu'ils ont en main appartenant à la corporation ou à leurs prédécesseurs.

2. Chaque paroisse aura l'argent qui en provient et supportera ses frais.

3. Les deux officiers de chaque paroisse nommeront les officiers de leur paroisse.

4. John Oliver Burnett est nommé député grand-voyer.

5. Chaque magasin dans la municipalité numéro 2 paiera à la corporation une licence de 8 \$ pour l'année 1849.

Voilà l'autorité municipale sous laquelle furent régies conjointement, pendant quelques années, les paroisses de Saint-Gilles et Saint-Sylvestre. On peut voir que ce gouvernement avait un budget limité. À la séance du 10 novembre, il est résolu que l'on devra payer pour chaque pétition de même que pour chaque opposition. En 1850, les auberges sont taxées à 4 \$ et il est aussi résolu qu'à partir du 11 mars 1850, le conseil délibérera dans la maison de Charles Timony au coin du chemin Gosford.

Lors de ces séances du début, il fut surtout question des dépenses à faire pour les chemins et les ponts à la rivière Noire et sur la rivière Beurivage. Georges Côté est nommé député grand-voyer pour Saint-Gilles en 1850.

La réélection du maire et l'élection de deux nouveaux conseillers en 1850 permettent de supposer qu'il y avait changement de trois conseillers annuellement. Les deux nouveaux élus furent André Laflamme et Richard Kelly. Laflamme devait demeurer dans Sainte-Agathe et Kelly au village de Saint-Patrice.

Le budget du conseil étant très limité puisqu'il ne provient que des licences des magasins et des auberges et des amendes, cela nécessite des collectes de porte en porte quand des déboursés extraordinaires s'imposent. Cela peut nous paraître primitif au-

jourd'hui, mais souvenons-nous que l'évaluation et la cotisation à tant de la cent dollars d'évaluation ne sont pas prêtes d'être admises dans Saint-Gilles, et que d'en parler seulement soulève la colère populaire.

En 1851, le notaire Côté est réélu maire et les conseillers sont les suivants : Narcisse Dionne, André Laflamme, Louis Morrissette, J.-B. Simoneau, Richard Kelly. Monsieur Georges-Edmond Côté accède à la charge de secrétaire-trésorier. Le chemin Bois-Franc de Sainte-Agathe est homologué et Robert Buchanan refait le pont de la Rivière Noire.

En 1852, des licences de marchand sont accordées à Clément Demers du rang Saint-Thomas, à Joseph Béland, à Narcisse Dionne, à F.X. Bergeron, à Hugh Gorman et à Douglas Sample.

La même année est décidée la construction du pont du Bras, l'homologation des chemins des rangs 9 et 10 de Sainte-Agathe, l'étude d'un nouveau tracé du chemin de la Rivière Noire, certains travaux dans les chemins de Jéricho et de la route de l'église de Saint-Sylvestre et du chemin Gosford. Le chemin de la route de l'église de Saint-Sylvestre est ainsi appelé par les gens de Saint-Patrice, tandis que les usagers de Saint-Sylvestre l'appellent route du Moulin.

En 1852 toujours, monsieur Georges-Edmond Côté reçut un salaire de 20 \$ et devait fournir le local pour les séances du conseil.

En 1853, le conseil décida de remettre en vigueur les dispositions du procès-verbal du chemin Craig de 1792 en ce qui concerne l'entretien de trois ponts importants de Saint-Gilles. Le premier situé sur la terre de F.X. Gagnon devient à charge de ses voisins: Gagnon et H. Gorman. Le deuxième, le pont Arnold, sera à la charge des propriétaires des terres qui se trouvent entre Joseph Guay et F.X. Gagnon. Le troisième, sur la terre de la veuve Fraser, sera entretenu par Joseph Lawdon, John Fraser et la veuve Fraser. Quant au pont de la rivière aux Pins, il doit être entretenu moitié par les habitants à partir de chez James

Lefebvre et moitié par ceux qui sont cause de l'augmentation des eaux de la rivière (le seigneur?).

En 1854 eut lieu l'homologation du procès-verbal du chemin allant de la première à la deuxième concession de Saint-Agapit. Cette même année, monsieur F.X. Bergeron succède au notaire Côté comme maire. Les conseillers sont messieurs Drouin, Green, Mully, Moffat et Poiré.

L'année suivante, en 1855, le chemin Central de Sainte-Agathe vers Dosquet est homologué. Par suite de nouvelles dispositions de la Loi des Municipalités, chaque municipalité est dotée d'un conseil autonome, comparable à celui qui existe aujourd'hui. Le registraire du comté se rendit à Saint-Gilles et à Saint-Sylvestre pour l'élection de ses premiers représentants.

À Saint-Gilles, l'élection est présidée par le notaire A. Côté et les conseillers élus sont James Lefebvre (Saint-Gilles), James Boyle, Amable Côté, Flavien Demers, J.-B. Demers, Joseph Turgeon et James Lefebvre du rang Saint-Thomas (aujourd'hui dans Saint-Narcisse). Le conseil se compose comme aujourd'hui, d'un maire et de six conseillers devant siéger tous les mois.

Les délibérations du nouveau conseil portent sur le silence à observer au cours des délibérations, la réglementation des boissons enivrantes, les poursuites à intenter contre les contribuables qui n'entretiennent pas leur chemin.

Au cours de l'année 1856, les délibérations et règlements concernent le chemin du rang Saint-Thomas et les routes des deuxième et troisième rangs de Saint-Agapit. On considère une demande d'ouverture d'un autre chemin sur la concession Davidson, longeant la ligne du chemin de fer, vers Dosquet. Les habitants du rang Saint-Noël demandent que leur chemin soit relié à celui de Saint-Thomas entre Venant Paquet et Edward Smith. Cette requête est signée par Jos. Taylor, Venant Paquet, Hugh Smith, Gervais Audet dit Lapointe, Jean Pâquet, Louis Keenhardt (Kidhardt?)

et Edward Smith.

En 1857, les habitants du haut de la paroisse désirent être déchargés de l'entretien du pont des Fourchettes. Pour se rendre à leur demande, le conseil de Saint-Gilles demande au conseil de comté de le mettre à la charge des habitants de Saint-Sylvestre.

En 1858, le conseil est formé de James Lefebvre, maire, Jos. Taylor, Jean Vermet, Joseph Guay, Jean Délage et Louis Boyle. Le secrétaire, Georges Côté, déjà secrétaire de la Cour des commissaires, est nommé surintendant des chemins et ponts.

Il fut résolu que le pont Arnold ne serait plus à la charge des voisins.

Les principales décisions de 1859 furent les suivantes :

1. Permission de vendre des spiritueux au détail. Licences à James Lefebvre, Robert Buchanan, David Rowe, à la condition qu'ils ne laissent pas consommer cette boisson chez eux. Une requête fut présentée pour faire renverser cette décision du conseil. Elle n'eut pas de résultat.

2. La reconstruction du pont Arnold.

3. Le nouveau tracé du chemin Craig, chez Venant Drouin, Charles Guérard et Nathaniel Brennan, à 36 pieds de la rivière, avec pose de garde-corps (garde-fous).

En 1860, le conseil se compose encore de James Lefebvre comme maire, de Joseph Guay, Louis Lépine, Magloire Demers, John Buchanan, Louis Dubois et F.X. Demers, conseillers. À la séance du 6 février, il fut décidé de nommer Narcisse Dionne, Joseph Lefebvre et Patrick Doherty comme estimateurs des biens-fonds, dans le but de faire dresser un rôle d'évaluation. Le 9 avril, le conseil s'assemble de nouveau, mais cette séance n'est pas longue car la foule qui a envahi la salle des délibérations, par ses discours et comportements incivilisés, aux dires du secrétaire, fait craindre une bataille en règle.

La perspective de voir ses édiles procéder à la confection d'un tel rôle, destiné au prélèvement des taxes abhorrées, n'a rien pour plaire à la population mal préparée à le voir exé-



cuter, malgré les exigences de la Loi. Le projet est donc remis à plus tard, malgré les pressantes recommandations du gouvernement. La commission scolaire cependant réussit à en faire préparer un et ce fut celui-là qui servit au conseil dans les occasions délicates et difficiles.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE 1860 À AUJOURD'HUI

La route qui conduit au rang du Bras fut homologuée en juillet 1864. En octobre, ce fut le chemin au nord-est de la rivière. Un rôle de milice fut préparé par le secrétaire Georges Côté et transmis à Sainte-Croix en 1865. Les estimateurs avaient refusé de faire ce travail. C'est en 1865 aussi que le seigneur Ross fut notifié de défaire sa chaussée qui faisait monter l'eau et endommageait les piliers du pont de la rivière aux Pins.

En 1866 eurent lieu les premières démarches des habitants de Saint-Gilles pour faire ouvrir un chemin de raccourci entre la rivière Noire et le village de Saint-Gilles. Cette route était destinée à relier le village à la gare et les habitants de la rivière Noire à leur église. C'est aujourd'hui le chemin le plus court entre Saint-Gilles et Saint-Agapit. Le conseil résolut de faire dresser le procès-verbal de ce chemin dans les trois mois. Il fut homologué le 9 octobre 1866. À cette séance d'octobre, il fut décidé que chaque propriétaire de maison verrait à munir son toit d'échelles, sous peine d'une amende de 5 shellings.

En 1869, le pont Noir fut reconstruit. On taxa les bouchers de 1 \$. Ces infortunés étaient messieurs: Jean Derouin, François Roger et Godefroi Rhéaume, lequel sera bedeau plus tard.

En 1870, des réparations sont faites au chemin Gosford et l'on demande l'ouverture d'une route entre les rangs Saint-Noël et Saint-Thomas. Cette route fut homologuée le 15 août.

En 1871, le rang Saint-Michel de Saint-Narcisse eut sa route conduisant à la future église. Le 30 octobre, les

chemins d'Iberville, Saint-Aimé, Fraser et Saint-Alexandre furent homologués à leur tour.

En 1872, le chemin menant au rang Saint-Joseph (dans Saint-Narcisse) fut homologué et le conseil de comté avisa le conseil de Saint-Gilles qu'il avait à payer la somme de 150 \$ pour les dépenses du conseil de comté.

Il n'y a pas alors de rôle d'évaluation municipale et la paroisse offre de payer la même somme que celle payée par la paroisse de Saint-Flavien. Les estimateurs nommés pour ce travail refusent de le faire.

En 1873, une licence fut imposée aux colporteurs de vaisselle, poterie, bijouterie, chaussures, poissons et autres provisions. Le montant demandé est 2 \$. En 1874, le 6 juillet, le conseil eut vent que le gouvernement voulait ouvrir un chemin entre les paroisses de Saint-Gilles et Saint-Narcisse, dans la grande ligne qui sépare la Seigneurie de Saint-Gilles de la Seigneurie de Lauzon et une route pour communiquer avec le chemin de front du Bras Sud. Les conseillers protestent auprès du ministère des Travaux publics. Ils considèrent ces chemins inutiles et dispendieux. L'année suivante, ils font une nouvelle opposition à ces projets.

En 1876, l'année de l'abolition de la paroisse, les édiles municipaux s'occupèrent du redressement du chemin Craig à partir de chez monsieur Napoléon Lafleur jusque chez la veuve Doherty. Ils annulèrent le procès-verbal du chemin de raccourci allant vers Saint-Agapit sous prétexte que les travaux de ce chemin avaient été faits volontairement par les habitants et par les propriétaires des mines de cuivre de Harvey Hill (East Broughton), ainsi que par les commerçants de bois. Ce chemin leur semblait maintenant inutile et l'aide promise au temps de sa construction menaçait de faire défaut pour son entretien.

Il semble que les conseillers comme les paroissiens ne prisent pas du tout la dispersion et l'effacement de leur paroisse comme entité distincte et

qu'ils prennent le moyen de bloquer les chemins ou de n'en pas faire, pour empêcher que les paroissiens des divers rangs ne soient attribués à telle ou telle paroisse comme on y songeait.

En 1877, il fut résolu de payer une somme de 108 \$ au shérif pour arrrages au fonds des jurés, en se basant sur l'évaluation scolaire, toujours à défaut d'évaluation municipale. Une demande d'ouverture de chemin à l'est de la rivière Beurivage, par messieurs Théodule Montminy, Jean-Baptiste Hamel et Firmin Guay fut considérée. Cette année-là, monsieur Jean-Baptiste Demers proposa la préparation d'un rôle d'évaluation municipale. Le procès-verbal du chemin de front du Bras sud, fut homologué et la demande de le prolonger jusqu'à la route conduisant à Saint-Narcisse fut faite. À l'automne 1877, le rôle d'évaluation ayant été enfin préparé, il fut révisé et homologué. On autorisa l'ouverture du chemin de l'Embarras-est qui ne fut terminé qu'en 1879.

En 1878, le mode de compter l'argent dans les livres du secrétaire-trésorier fut changé pour notre mode actuel, en piastres et en sous (dollars et cents). En 1879, le conseil prohiba la vente des boissons enivrantes et imposa des licences aux marchands suivants: Majorique Vallières, Xavier Demers, Magloire Dubé, P. Breton et Alexis Montminy.

C'est en 1880 que le conseil demanda à l'honorable Chapleau du secours pour les gens du haut de la paroisse dont les récoltes avaient été ravagées par la grêle à l'automne 1879.

Les délibérations du conseil eurent lieu le soir, pour la première fois, le 6 octobre 1881. L'ouverture de la route vis-à-vis du moulin à scie au nord-est de la rivière Beurivage fut discutée.

Il n'y a rien de notable de 1882 à 1887. Cette dernière année, le conseil protesta auprès du député Laliberté contre l'ouverture à ses frais du chemin de raccourci menant à Saint-Agapit. Les raisons alléguées sont que les routes de sortie de Saint-Agapit, Sainte-Agathe, Saint-Narcisse et dix ponts coûtant entre 100 \$ et 400 \$ sont

déjà à sa charge. Il demande plutôt l'ouverture d'une route en arrière de l'église pour la colonisation de 70 bonnes terres.

En 1889, on homologua le procès-verbal de la route conduisant au rang Sainte-Anne. Le secrétaire, Georges Côté, décéda au printemps de 1893. L'audition de ses comptes amena un procès entre le conseil et la veuve Côté. Le conseil représenté par l'avocat Langelier, qui devint par la suite lieutenant-gouverneur de la province, obtint gain de cause. Un autre procès intenté par le seigneur contre le conseil qui avait haussé considérablement la valeur imposable de sa seigneurie (le grand domaine) fut gagné en première instance, par défaut du seigneur de comparaître. En appel, il en fut autrement et la seigneurie fut évaluée par la cour à 22 500 \$ au lieu de 75 000 \$, comme le voulait le conseil. Ce procès coûta 445,03 \$ à la municipalité (jugement rendu le 20 avril 1894).

En 1895, le conseil décide de construire le pont du rang Sainte-Anne. En 1896, il verbalise la route conduisant à Saint-Narcisse. En 1900, le dernier Dionne, Honoré, quitte Saint-Gilles. En 1901, Saint-Gilles perd son procès contre le conseil de comté à propos de la route de raccourci pour Saint-Agapit. En 1902, le conseil rend la vaccination variolique obligatoire. En 1904, le procès-verbal de la fameuse route de Saint-Agapit est annulé au conseil de comté. On construit le pont du village et c'est monsieur Nazaire Demers qui en est l'entrepreneur.

En 1905, la Compagnie de téléphone de Bellechasse obstrue les fossés du chemin en y plantant ses poteaux sans permission. Une niveleuse à chemins est achetée par souscription volontaire.

Le 25 octobre 1905 a lieu une assemblée spéciale du conseil pour demander à la Compagnie Wolfe, Mégantic, Lotbinière, de faire passer le chemin de fer à Saint-Gilles. La compagnie bénéficiera d'un droit de passage gratuit à la condition qu'une gare soit construite à moins de 10 arpents

de l'église catholique.

C'est en mars 1909 que le conseil rédige une demande et l'envoie au député pour qu'un pont soit construit sur la rivière Chaudière, à Saint-Lambert. Les gens de Saint-Gilles pourraient aller plus facilement vendre leurs produits agricoles à Québec ou Lévis.

À l'assemblée du 12 septembre 1910, un procès-verbal est rédigé pour le creusage d'un ruisseau dans le rang Sainte-Anne nord. Dans le même procès-verbal, on demande la construction d'une route afin que les propriétaires des terrains situés au bout du tracé des terres de l'Embarras-est aient une sortie. Le 13 octobre 1910, la proposition est acceptée sans amendement.

Le 3 octobre 1910, les conseillers acceptent de donner à un marchand un montant de 6,30 \$ pour une femme très pauvre et qui en a grand besoin.

À l'assemblée du 3 avril 1911, un groupe de villageois présente une requête verbale. Ils veulent que le chemin d'hiver soit entretenu en double voies dans le village et que les gens ne passent pas plus vite qu'au trot ordinaire.

Le 13 avril 1911 est tenue une assemblée de tous les contribuables, pour décider si l'on va graveler la route vers Saint-Agapit. L'assemblée est remise au 21 avril suivant. Une résolution est acceptée; elle est signée par 26 contribuables. Il est décidé par règlement que le secrétaire abrogera le procès-verbal qui rejetait le projet, et qu'il ordonnera les travaux d'entretien. Monsieur Cléophas Délâge est nommé à l'unanimité, surveillant des travaux de gravelage. Le règlement numéro 25 est adopté le 6 août 1911. Les hommes seront payés 1,50 \$ pour 10 heures d'ouvrage fait par un homme; 2,25 \$ pour 10 heures d'ouvrage fait par un homme et un cheval; 3 \$ pour 10 heures d'ouvrage fait par un homme et deux chevaux.

Le 28 novembre 1911, il est décidé que toutes les résolutions passées par le conseil avant ce jour, concernant l'aide offerte pour la construction

du chemin de fer à travers la municipalité, sont par la présente résolution, déclarées nulles et résiliées à toutes fins.

Le 3 juin 1912, il est résolu que le secrétaire soit nommé surintendant spécial pour visiter la partie du chemin qui est inondée par la rivière Beauvage au printemps. Il y a parfois de 4 à 5 pieds d'eau sur le chemin Craig et sur les lots 317 à 326 inclus qui sont occupés par monsieur Esdras Drouin. Il rédigera un procès-verbal afin que le nouveau chemin passe sur un terrain plus élevé et qu'il ne soit plus endommagé par les glaces.

Le 7 janvier 1913, il est résolu unanimement qu'une cellule soit construite pour y enfermer les gens ivres qui troublent la paix publique en blasphémant ou autrement. Il faudra acheter un banc d'aisance pour cette cellule. Le constable Aubert demande des menottes et une « badge ».

Le 23 juin 1913 se tient une assemblée spéciale pour l'acceptation de la construction des ponts sur la rivière aux Pins et le ruisseau de la route Saint-Agapit, au prix de 475 \$.

Le 5 janvier 1914, on dresse un procès-verbal pour annexer les lots 316 à 326 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Patrice et aussi pour annexer à la paroisse de Saint-Gilles les concessions de l'Embarras-ouest. Le procès-verbal coûte 15 \$. Les revenus pour l'année du 31 décembre 1912 au 31 décembre 1913 sont de 1 956,73 \$ et les dépenses de 1 733,02 \$; la balance en caisse est de 223,71 \$.

Le 4 janvier 1915, le conseil donne la permission à monsieur Nazaire Demers de poser des tuyaux dans les fossés ou sous les trottoirs pour desservir les contribuables d'un réseau d'aqueduc.

Le 11 janvier 1915, c'est la première année que le maire et les conseillers élus sont assermentés.

Le 25 mars 1915, le conseil demande à tous les intéressés de construire des trottoirs des deux côtés du chemin du Roi, entre les deux chapelles. À la séance du 6 avril 1915, le secrétaire lit le règlement qu'il a





Maison de Rosaire Guillemette (aujourd'hui Irving Doherty) sise sur la rue Principale et à droite, une ancienne chapelle

rédigé, mais il n'est pas accepté dans sa forme. À la suite d'une division des conseillers, l'on décide de faire des trottoirs entre les deux chapelles, mais pas obligatoirement à la charge de chaque propriétaire.

Une chapelle était située sur le terrain de monsieur Philippe Boutin (aujourd'hui Jean-Yves Parent et Ginette Lafond), du côté de la rue Ross et en face de l'extrémité ouest de la rue Demers, et l'autre était située sur le terrain de monsieur Roger Gagné, aujourd'hui Suzelle Montminy.

Le 10 janvier 1917, c'est la première fois qu'il y aura élection pour la mairie. Il y a deux candidats, soit l'ancien maire, Joseph Demers, et Pierre Gagné. Après délibérations des proposeurs et du maire sortant, ce dernier résigne en faveur de Pierre Gagné qui se retrouve élu par acclamation.

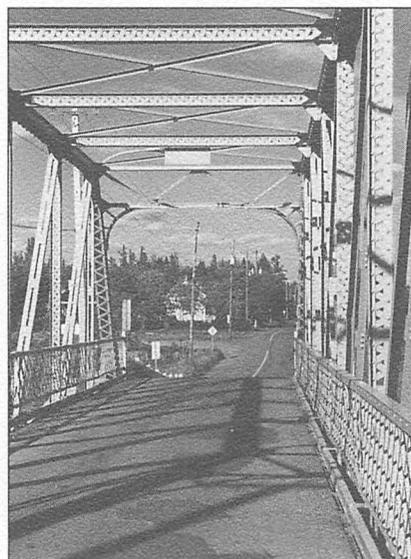
Dans les années 1915 et après, il y a bien des problèmes dans les rangs Sainte-Anne, nord et sud, à cause des chemins et des fossés. On doit amender les procès-verbaux ou les règlements presque à toutes les séances.

En décembre 1916, on change les nominations des conseillers. Ils sont six et l'on doit en remplacer trois; cela

se fait par un tirage au sort.

En janvier 1918, le conseil, par la voix du maire, consacre la paroisse de Saint-Gilles au Sacré-Cœur. Une consécration spéciale est lue dans l'église par le maire et le texte écrit est déposé au pied de la statue dans l'église.

En septembre 1919, le conseil, par résolution, demande au député Francoeur de l'appuyer pour avoir une route nationale passant par



Le pont Francoeur inauguré le 25 sept. 1921

Scott-Jonction, Saint-Bernard, Saint-Narcisse, Saint-Gilles, pont Devlin et route Saint-Agapit.

Le 19 mars 1920, des soumissions sont demandées pour la construction du grand pont du village. Le 27 avril 1920, les premières soumissions sont de 19800 \$ et de 24540 \$. À la même séance, le conseil passe un règlement pour incorporer tous les ponts de la municipalité.

Le 3 mai 1920, la soumission pour la construction du pont est acceptée. C'est l'entreprise Boucher, Aubin et Beaudet qui construira le pont pour la somme de 18 100 \$. On obtient un octroi de 50 % du gouvernement et un autre de 10 %.

Le 2 novembre 1920, le conseil adopte le règlement numéro 44 ordonnant l'entretien des chemins d'hiver, pour attelage double et/ou simple. Ce règlement stipule l'emploi d'une gratte de 7 pieds de largeur laissant un « cône » au centre.

Le 16 juin 1921, un droit de passage sur le chemin public est accordé à Georges Demers (père) pour le transport d'une maison à partir de chez Alexis Montminy jusqu'au coin de la route du pont Francoeur.

Le 25 septembre 1921, à deux heures de l'après-midi, est inauguré le nouveau pont métallique appelé pont du village (pont Francoeur). Il est d'une seule travée de 110 pieds de longueur. L'honorable J.M. Francoeur, député, et monsieur Thomas Vien sont présents à la cérémonie.

Le 20 septembre 1926, une requête est présentée au conseil par monsieur J.-B. Demers. Elle est signée par le curé de la paroisse et par plusieurs citoyens du village qui demandent de faire poser des lumières électriques sur la rue Principale; on demande six lumières. Monsieur le maire est autorisé par le conseil à demander l'avis d'un avocat, ce qui est remis à plus tard. À la séance du 11 octobre 1926, le secrétaire est autorisé à préparer un règlement concernant l'éclairage et à s'informer auprès de la St. Francis Light & Power Company. Le 5 novembre 1926, des cultivateurs